



SM le Roi félicite M. Paul Kagame à l'occasion de sa réélection Président de la République du Rwanda

Page 4

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10270

Vendredi 19 Juillet 2024

En désespoir de cause L'axe du mal Algérie-Iran-Afrique du Sud s'acharne contre l'intégrité territoriale du Maroc

*Un décret présidentiel algérien
consacre la militarisation tous azimuts*



Rébellion parmi les miliciens du polisarario

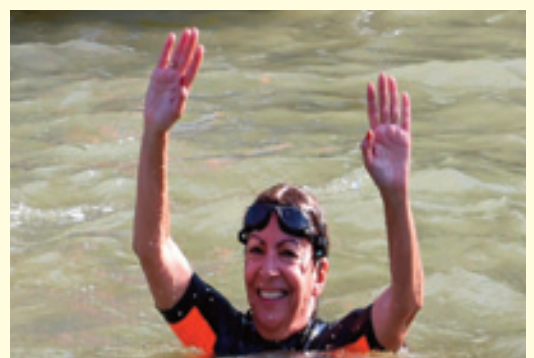
Pages 2-3

Ralentissement attendu de la croissance économique à 3% en 2024



Page 10

In extremis avant les JO, la maire de Paris se baigne dans la Seine



Page 23

En désespoir de cause

L'axe du mal Algérie-Iran-Afrique du sud s'acharne contre l'intégrité territoriale du Maroc

Un décret présidentiel algérien consacre la militarisation tous azimuts

Actualité



Algérie, le tout militaire...

A bien observer le fonctionnement du régime politico-militaire de l'Algérie, l'on ne peut que se conforter dans le classement acceptionnel, par ailleurs catalogué par la quasi-totalité de l'opinion publique internationale dans les dictatures militaires qui continuent de sévir dans leurs pays et sur leurs populations.

Un compromis vient d'être conclu entre l'armée et le président Tebboune consacrant à n'en point se perdre dans les tergiversations et les constats approximatifs la primauté effective de la junte militaire au sommet de l'Etat et à tous les échelons de l'administration publique - compromission maléfique -.

Ainsi, pour garantir la candidature et la réélection de l'actuel « chef de l'Etat », ce dernier a signé le décret présidentiel n°24-218 du 27 juin 2024 fixant les modalités et les conditions de placement des personnels militaires de carrière et contractuels en position de détachement auprès des administrations civiles publiques.

Ledit texte précise que les cadres militaires en fonction pourront officiellement occuper tous les postes de responsabilité dans toutes les administrations civiles publiques et garderont tout de même leurs statuts de militaires, leurs salaires et leurs régimes et avantages sociaux.

Là-dessus, seul le ministre de la Défense nationale est habilité à les évaluer, les juger, les sanctionner, financer leurs formations ou les autoriser à se déplacer à l'étranger... Il s'agit en toute évidence d'une militarisation totale de la gestion des administrations civiles et publiques !

Iran-Algérie, une alliance rivée sur la déstabilisation du Maroc et de la région sahélienne

Quant à l'Iran, bien que n'ayant aucune proximité géographique ou régionale avec le Maroc, il ne cache pas son alliance avec cette même Algérie dans son hostilité forcenée à la question de l'intégrité territoriale du Royaume. Devant le Comité onusien des 24, il a clairement exprimé son soutien aux mercenaires de la milice du Polisario, financés, formés et encadrés par les caporaux algériens...

Pour rappel, en 2018, le Maroc avait rompu ses relations diplomatiques avec l'Etat persan après l'avoir accusé de soutenir les séparatistes du Polisario, sur la base de preuves sérieuses (...)

Rabat avait indiqué que le Hezbollah libanais, formé et soutenu par Téhéran entretenait une formation de guérillas aux mercenaires séparatistes tout en leur envoyant des cargaisons d'armes via Alger (des drones, des équipements radars et des systèmes de missiles balistiques...).

L'on notera que ces deux pays, l'Algérie et l'Iran, s'appuient sur des régimes « politiques » présentant plusieurs similitudes, le premier étant une dictature militaire autoritaire et le second, qui se présente comme une république islamique, est un régime autoritaire théocratique dirigé par le clergé chiite qui exerce effectivement le pouvoir en affichant des apparences démocratiques telles que l'élection au suffrage universel du président et des députés (membres du majliss). En fait c'est le « guide de la révolution » qui détient l'autorité suprême en s'appuyant sur l'armée, les forces de l'ordre et la justice, placés directement sous son autorité.

Le trio Algérie-Iran-Afrique du Sud militarise son hostilité à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc

Ces deux pays, talonnés par l'Afrique du Sud, soutiennent régulièrement les milices séparatistes du Polisario. En effet, selon Sahel Intelligence qui publie une revue stratégique hebdomadaire d'analyse sur la zone du Sahel en traitant des questions de lutte contre le terrorisme, du narcotraffic, de contrebande, d'armement, de nombreuses sources relèvent l'arrivée, ces dernières semaines en Algérie, de milices iraniennes par des vols directs Iran-Algérie.

Des rapports établis par ces sources, par ailleurs locales et diplomatiques, ont fait état de transferts de matériel militaire « sophistiqué » incluant des systèmes d'armement d'origines iraniennes et sud-africaines. Il s'agit, en l'occurrence, de drones, de missiles, d'obus antichars mais aussi d'équipements de communication visant essentiellement à renforcer les capacités de combat du Polisario...

A cet égard, l'on observe que l'implication de l'Afrique du Sud dans ce conflit, longtemps artificiel, prend une dimension plus importante en s'étendant au domaine militaire.

Selon les mêmes sources, des entreprises sud-africaines ont doté les milices séparatistes d'équipements militaires et contribué à la formation des milices du Polisario et des mercenaires africains et syriens.

Par ailleurs, Sahel Intelligence rapporte que des sources proches du dossier indiquent que ces opérations se déroulent dans des bases secrètes dans le territoire

algérien qui sont dédiées à la formation, à l'entraînement et à la coordination pour les éventuelles opérations de guérillas des milices du Polisario avec à leurs côtés des mercenaires africains et syriens.

D'autre part, outre les ressources humaines, matérielles et financières mobilisées par les caporaux algériens, les « Gardiens de la révolution islamique », les unités d'élite des forces armées iraniennes, réputées pour leur influence et leur déploiement militaire et politique au Moyen-Orient par le biais du Hamas, du Hezbollah libanais et des Houthis du Yémen, ont envoyé tout au long de ce processus guerrier effronté provocateur visant la déstabilisation du Maroc et de toute la région, des conseillers militaires et des formateurs professionnels pour pleinement soutenir les mercenaires séparatistes du Polisario.

Dans cette veine, le chef des armées algériennes, le général Saïd Cheringriha supervise exclusivement et assidûment toutes les opérations de facilitation de l'acheminement des milices iraniennes et la coordination de l'ensemble des opérations d'assistance logistique et militaire. A ses côtés, les services sécuritaires, sous sa houlette, s'emploient à fournir un soutien stratégique et opérationnel considérable au Polisario, renforçant ainsi les liens entre le trio Algérie, Iran et Afrique du Sud.

Tout cela suscite une grande appréhension des milieux occidentaux qui suivent de près ces développements déstabilisateurs régionaux et continentaux, notamment en Afrique et au Moyen-Orient impliquant des organisations terroristes de tout bord.

Rachid Meftah

Rébellion parmi les miliciens du polsario



Depuis plusieurs années, les milices du polsario, la gendarmerie et l'armée algériennes encerclent les camps de Tindouf via plusieurs cordons sécuritaires successifs, sous forme de cercles concentriques interdisant tout déplacement même pour aller d'un camp à l'autre. Ainsi, tout individu souhaitant sortir d'un camp ou se rendre dans un autre doit pré-

senter une autorisation administrative délivrée par les "services" algériens à la demande d'un dirigeant du mouvement séparatiste, parrain du demandeur. Cette situation exaspère de nombreux

jeunes assignés à rester dans un camp où ils n'ont aucune activité et où il n'y a aucun espoir de changement.

Pour y faire face et occuper ces jeunes gens dont la présence et l'oisiveté menacent la tranquillité des dirigeants séparatistes, qui ont d'autres chats à fouetter, notamment le trafic de tous genres et particulièrement de drogue, le polsario les enrôle dans les rangs de sa milice et les envoie dans des casernes à l'extérieur des camps, en plein désert algérien.

C'est le cas notamment de 80 jeunes envoyés depuis six mois à la prétendue deuxième région militaire. Ces jeunes, n'ayant jamais touché de salaire, subissent les plus mauvais traitements, n'ont aucun droit et doivent subir en silence.

N'en pouvant plus, les jeunes recrues ont annoncé leur décision commune d'abandonner. Cette rébellion est suscitée par les agissements malhonnêtes des dirigeants du polsario: la gabegie sous toutes ses formes, les détournements des aides humanitaires et la corruption.

Elle risque de s'étendre aux autres camps où les populations séquestrées souffrent le martyre.

Ahmadou El-Katab

Le site archéologique "Noul Lamta" à Guelmim

Un patrimoine culturel, urbain et civilisationnel de grande valeur

La région de Guelmim-Oued Noun regorge de sites et monuments de grande importance archéologique et ethnographique et de charge culturelle, urbaine et civilisationnelle.

Parmi les importants monuments historiques que renferme cette région, connue pour sa route commerciale à travers le Sahara, se trouve la ville historique de "Noul Lamta" dans la commune d'Asrir, située à 12 km à l'Est de Guelmim, et qui était célèbre à l'époque almoravide pour son dynamisme historique, urbain, social et économique.

Ce site archéologique, récemment inscrit sur la liste des monuments nationaux, témoigne de la succession de plusieurs civilisations enracinées dans la région d'Oued Noun et remontant à plusieurs siècles.

Selon les sources historiques et les recherches archéologiques menées par les missions archéologiques maroco-espagnoles depuis 1992 dans la région d'Asrir, la ville de "Noul Lamta" est considérée comme l'une des plus importantes cités médiévales qui ont formé au Moyen Âge les centres urbains les plus anciens du sud du Maroc et qui est considéré comme un point de passage des caravanes commerciales venant d'Afrique du Nord en direction du Soudan, ainsi qu'un lieu de rencontre des tribus du Sahara et du Souss.

Ce site archéologique, qui remonte à 11 siècles, comptait plusieurs bâtiments, dont une grande forteresse connue des habitants de la région sous le nom d'"Akwidir", situé sur des collines rocheuses, et qui témoigne du caractère séculaire de ce lieu chargé d'histoire et de civilisation.

La ville historique de "Noul Lamta", qui a servi tout au long de l'histoire de lieu de rencontres des civilisations et de métissage culturel, était également célèbre pour la fabrication d'équipements de combat et la région



hébergeait aussi un atelier de production de la monnaie (Dar Assika), notamment le dinar almoravide.

Cette richesse urbaine, historique et économique du site de "Noul Lamta" lui a permis d'être classé sur la liste des monuments nationaux comme étant la première ville historique classée monument national dans la région de Guelmim-Oued Noun.

Le directeur régional de la culture de Guelmim-Oued Noun, Omar Bensaid, a déclaré à la MAP que le classement des sites archéologiques leur confère une protection juridique et les distingue des autres sites, ajoutant que l'inscription du site "Noul Lamta" parmi les monuments nationaux contribuera à sa protection juridique et lui accordera une priorité dans les programmes de restauration.

M. Bensaid a ajouté que ce site archéolo-

gique bénéficiera également d'une priorité dans les programmes de développement local et régional, rappelant dans ce contexte que le conseil régional de Guelmim-Oued Noun avait signé une convention avec le ministère de la Culture prévoyant la réhabilitation des sites et monuments historiques de la région, dont le site de "Noul Lamta".

De son côté, le conservateur régional du patrimoine culturel à la direction régionale de la culture, Noureddine Zdidate, a souligné que le site de Noul Lamta remonte à la période médiévale, exactement à l'époque almoravide, notant que le ministère de la Culture a mené des recherches archéologiques sur ce site depuis 1992 qui ont démontré sa grande valeur historique et archéologique.

Il a expliqué que le classement de ce site archéologique aura une valeur juridique en as-

surant sa protection contre toute destruction ou construction anarchique.

Le président de l'Association Initiatives citoyennes, Mbarek Moutik, a relevé, pour sa part, que "Noul Lamta" est une ville qui a prospéré à l'époque almoravide et était considérée comme l'un des centres commerciaux les plus importants.

Il a précisé que cette association travaille depuis 2015 sur le dossier de classement de ce site archéologique parmi les monuments nationaux, obtenu cette année, et permettant d'assurer sa protection juridique et sa préservation, ajoutant que cette inscription est une étape qui permettra au site d'avoir des opportunités de valorisation et de le faire connaître au niveau national et international et contribuer ainsi à créer de la richesse pour la population locale.



SM le Roi félicite M. Paul Kagame à l'occasion de sa réélection Président de la République du Rwanda

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitation à Son Excellence M. Paul Kagame à l'occasion de sa réélection Président de la République du Rwanda.

Dans ce message, le Souverain exprime au Président rwandais Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de réussite continue dans ses nobles missions.

SM le Roi félicite M. Paul Kagame de la confiance renouvelée de présider aux destinées du peuple rwandais frère pour aller de l'avant vers la

réalisation de ses aspirations à davantage de progrès et de prospérité.

A cette occasion, le Souverain réaffirme Sa ferme détermination à continuer à œuvrer de concert avec le Président de la République du Rwanda pour le renforcement des relations distinguées unissant les deux pays, empreintes de l'esprit de fraternité et d'estime mutuelle, et la consécration d'une coopération maroco-rwandaise fructueuse au service des intérêts communs des deux peuples frères et de la consolidation des passerelles de solidarité et d'intégration entre les pays du continent africain.

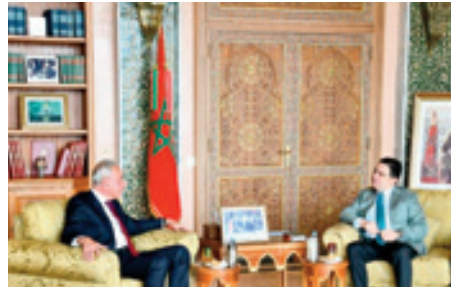
Le SG de l'UpM salue le rôle important de SM le Roi, Président du Comité Al Qods, dans la défense de la cause palestinienne

Le Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UpM), Nasser Kamel, a salué, mercredi à Rabat, le rôle important de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, président du Comité Al Qods, dans la défense de la cause palestinienne.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le secrétaire général de l'UpM a souligné le rôle important et les efforts continus de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, dans la défense de la cause palestinienne, en mettant en avant le rôle du comité, en application des Hautes Instructions Royales, pour alléger les souffrances de la population palestinienne dans la bande de Gaza et en Palestine en général.

Et de mettre en exergue l'importance du renforcement de la coopération euro-méditerranéenne, notamment en matière de règlement du conflit sur la base de la solution à deux États et d'un processus politique aboutissant à une paix globale et durable.

Les entretiens du secrétaire général de l'UpM avec M. Bourita



ont été l'occasion de passer en revue le processus complet de réforme que connaît le mécanisme de l'Union pour la Méditerranée en vue d'élargir ses prérogatives et de mettre en lumière le rôle du Maroc en la matière, aux côtés des pays qui croient en cette institution et en son rôle dans le renforcement du dialogue et de la coopération euro-méditerranéens.

Pour la préservation de l'identité culturelle de la ville sainte

Le SG adjoint de l'OCI loue l'action du Comité Al-Qods

Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles et sociales à l'Organisation de la coopération islamique (OCI), l'ambassadeur Tariq Ali Bakheet, a salué, mercredi à Rabat, l'action du Comité Al-Qods, sous la Présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour la préservation de l'identité culturelle de la ville sainte, en droite ligne des résolutions du Sommet islamique et du Conseil des ministres des Affaires étrangères.

Lors d'une visite à la tête d'une importante délégation de l'OCI au siège de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Charif, M. Bakheet a également mis en avant le rôle de l'Agence qui relève du Comité Al-Qods, issu de l'OCI, dans la préservation du capital culturel de la ville sainte, et l'appui à ses habitants, conformément aux résolutions pertinentes, indique l'Agence Bayt Mal Al-Qods dans un communiqué.

Le Secrétaire général adjoint de l'OCI a souligné, ajoute la même source, l'importance de mobiliser le soutien en faveur de l'Agence dans l'accomplissement de ses missions, notant que son action revêt un caractère central, compte tenu des défis quotidiens du peuple palestinien.

Le Maroc, un quart de siècle d'un Règne glorieux

La Vision éclairée de SM le Roi mise en avant à Salé

La Vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI en faveur d'un développement soutenu du Maroc et de l'Afrique a été mise en avant, mercredi à Salé, lors d'une conférence internationale, en présence d'éminentes personnalités marocaines et étrangères issues de divers horizons.

Initiée par la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Salé sous le thème "Le Maroc, un quart de siècle d'un Règne glorieux" à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi, cette conférence a été l'occasion de passer en revue les différentes actions et initiatives menées par le Royaume dans divers domaines sous le leadership visionnaire du Souverain et de mettre l'accent sur les liens indissociables entre les Marocains et le Glorieux Trône Alaouite.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri, a mis en exergue le leadership éclairé de SM le Roi au service du développement socio-économique du Maroc et de l'essor de l'Afrique, soulignant que depuis Son accession au Trône, le Souverain a initié de grands projets novateurs qui ont transformé le paysage socio-économique du Royaume. Parallèlement à ces efforts et actions, Sa Majesté le Roi a joué un rôle crucial dans la promotion de la coopération intra-africaine et l'ouverture du continent sur le monde, a-t-il dit.

La Vision Royale s'est illustrée aussi à travers la gestion efficace et efficiente de plusieurs questions nationales et internationales cruciales, a-t-il relevé, précisant que l'action du Souverain, qui dépasse les frontières nationales, promet une Afrique unie et prospère, capable

de s'affirmer et de relever les défis du 21^{ème} siècle.

De son côté, le Doyen par intérim de la FSJES de Salé et vice-président de l'Université Mohammed V de Rabat, Omar Hnicha, a mis en relief la vision et l'engagement de SM le Roi en faveur du développement économique, social et culturel du pays, notant que sous le leadership du Souverain, le Maroc a réalisé des progrès significatifs dans divers secteurs.

Ainsi, sur le plan social, le Souverain n'a eu de cesse d'appeler à placer le citoyen au cœur de tout dispositif de développement. De même une attention particulière a été accordée au développement durable, à la justice sociale et au secteur socio-économique, a-t-il rappelé, ajoutant que les grandes infrastructures (ports, aéroports, autoroutes, TGV...) ont également connu un véritable bond en avant, plaçant le Royaume sur la voie du progrès et de la prospérité.

Dans la même veine, il a relevé que le secteur de l'éducation a été une priorité majeure sous le règne de Sa Majesté le Roi, faisant savoir que des réformes ambitieuses ont été entreprises pour améliorer l'accès à une éducation de qualité, préparant ainsi la jeunesse marocaine à relever les défis de la mondialisation et de l'innovation technologique.

Pour sa part, Mohamed Benhammou, président du Centre marocain des études stratégiques et professeur à la Faculté de Droit de Salé, a indiqué que SM le Roi a placé le développement et la stabilité de l'Afrique au centre de Ses priorités, notant qu'aujourd'hui, le Maroc se veut un acteur clé de sécurité, de stabilité et de développement dans le continent africain.

La Vision clairvoyante de Sa Majesté le Roi a permis de favoriser et de développer la coopération Sud-

Sud basée sur un partenariat gagnant-gagnant, a-t-il affirmé, ajoutant que le Maroc a été toujours présent pour l'Afrique, en apportant des solutions optimales et des réponses efficaces aux différents problèmes auxquels fait face le continent.

A travers Ses actions et Ses initiatives, SM le Roi Mohammed VI a posé les jalons d'un avenir prometteur pour le Maroc et pour l'Afrique dans son ensemble, a-t-il estimé, citant l'Initiative Royale pour l'Atlantique qui ouvre des perspectives prometteuses pour l'intégration économique et la stabilité du continent.

Sur cette question, l'ancien ministre cap-verdien des Affaires étrangères, des Communautés et de la Défense, Luis Filipe Lopes Tavares, a souligné que l'Initiative Royale pour l'Atlantique incarne une vision audacieuse et avant-gardiste qui réaffirme la centralité géostratégique, géoéconomique et géopolitique de cet océan dans le contexte mondial actuel.

Cette initiative s'inscrit dans une logique de parte-

niariat stratégique avec des pays riverains de l'Atlantique, en vue de promouvoir la paix, la stabilité, le développement économique et la prospérité dans la région et en Afrique dans son ensemble, a-t-il poursuivi, expliquant que l'Initiative illustre également la capacité du Maroc à anticiper les défis de demain et à se positionner en tant que leader régional et international sérieux et engagé pour la résolution des grands défis de développement.

Quant à l'ancien premier ministre du Tchad, Albert Pahimi Padacké, il a relevé que ces 25 dernières années ont marqué très positivement non seulement le Maroc mais l'ensemble du continent africain, notant que Sa Majesté le Roi a prôné une approche basée sur une solidarité agissante et une politique humanitaire dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Dans ce sens, il a affirmé que SM le Roi Mohammed VI est, pour les Africains, un leader visionnaire et un fervent défenseur de l'unité et de la solidarité dans les relations interafricaines.

Le Royaume du Maroc condamne la fusillade survenue à proximité d'une mosquée au Sultanat d'Oman

Le Royaume du Maroc a exprimé, mercredi, sa condamnation de la fusillade survenue à proximité d'une mosquée dans la région d'Al-Wadi Al-Kabir, au Sultanat d'Oman, qui a fait plusieurs morts et blessés.

Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger indique que le Royaume réaffirme sa solidarité avec le Sultanat d'Oman frère dans l'ensemble des mesures entreprises pour préserver sa sécurité et sa stabilité ainsi que la sécurité de ses citoyens et résidents.

Destination estivale de choix

El Jadida à pied d'œuvre pour bien accueillir ses visiteurs

À l'orée de la saison estivale, les plages de la province d'El Jadida, notamment celles labellisées Pavillon Bleu, comme El Haouzia et Sidi Abed, sans oublier Sidi Bouzid et Deauville, connaissent déjà de l'engouement de la part des estivants, de la région et d'ailleurs.

Avant d'aller se bronzer sur les diverses plages aux alentours de la capitale des Doukkala, il s'agit d'abord pour les touristes de se procurer un loyer. À l'entrée des deux côtés de la ville, les proprios ou intermédiaires les accueillent à bras ouverts, clés à la main, chacun y va à sa façon pour gagner la confiance du client. "Ça bouge du côté des visiteurs et vacanciers en quête d'un séjour à El Jadida, ou à Sidi Bouzid (à une dizaine de kilomètres), affirme à la MAP Abderrahim, qui détient des studios qu'il propose aux visiteurs de la ville, qui commencent à faire nombreux en ce début de saison estivale. La saison estivale constitue en effet une occasion pour booster l'activité touristique de la région, mais pas uniquement. "C'est une aubaine pour les différents types de commerces de la province de se refaire une santé, surtout après l'Aïd Al Adha", a confié Moustapha, gérant d'un restaurant à El Jadida.

Côté préparatifs des autorités à la saison estivale, le comité provincial de gestion des plages à El Jadida a tenu récemment une série de réunions afin de mettre au point et discuter de la mise à niveau des plages, des espaces à proximité et des installations nécessaires, en plus de l'amélioration de la qualité des services rendus aux vacanciers.

Ces réunions ont notamment porté sur les spécificités de chacune des plages et relevé la nécessité d'efforts



concertés de tous les intervenants pour assurer les meilleures conditions nécessaires à la réussite de la saison estivale et la bonne gestion des plages, a-t-on assuré auprès des autorités provinciales concernées.

Il s'agit notamment de la mobilisation de moyens en vue de garantir une meilleure gestion des plages, améliorer les services rendus au niveau de ces espaces qui connaissent une affluence exceptionnelle d'estivants, assurer l'accès en toute célérité des citoyens aux plages, garantir la propreté des plages

et juguler les activités informelles et les pratiques allant à l'encontre du confort des touristes marocains et étrangers.

Un programme a également été mis en place pour permettre aux parties compétentes de veiller au renforcement de la communication via l'aménagement des plages, la mise en place de la signalisation, la protection des estivants et la préservation de la propreté des lieux.

Concernant les plages labellisées Pavillon Bleu, en l'occurrence El Haouzia et Sidi Abed, elles font partie du

programme Plages Propres. Leurs communes respectives, appuyées par les partenaires, sont mobilisées pour sensibiliser les estivants, veiller à la qualité des eaux de baignade et du sable, équiper les plages, assurer la sécurité, mettre en place les installations nécessaires et veiller au respect des règlements.

Pour mieux renforcer les infrastructures de base et améliorer l'attractivité de cette destination, des mesures ont été prises dans ce sillage par les services municipaux d'El Jadida: nettoyage, animation touristique, mise à niveau du réseau d'éclairage public, aménagement des parcs publics, entre autres.

"Nous aspirons à une saison exceptionnelle à tous les niveaux, en particulier en termes d'amélioration de la qualité des services", a affirmé Jamal Ben Rbiâa, président du conseil communal, affirmant que le but est de permettre à la ville d'être à la hauteur des attentes de ses habitants et de ses visiteurs.

Concernant les services de la Protection civile, les préparatifs ont été lancés depuis le début du mois de mai pour la mise en place de surveillance des plages de la province, avec notamment la mobilisation de plus de 200 sauveteurs saisonniers, dotés des moyens de sauvetage nécessaires. Dans le même registre, des mesures rigoureuses sont menées contre les squatteurs des espaces publics, les loueurs de parasols et pratiquants d'autres métiers saisonniers. L'objectif est d'assurer une bonne organisation de la saison de baignade dans les plages à forte affluence, selon Moulay Mehdi El Fathemy, président de la commune de Moulay Abdellah.

Société

Green Jobs II

L'ANEF et la GIZ forment des guides locaux en spéléologie

L'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) et l'Agence allemande de la coopération internationale (GIZ) ont organisé, du 6 au 12 juillet, un stage visant à former des guides locaux en spéléologie dans le cadre du projet Green Jobs II.

Vingt stagiaires ont ainsi bénéficié de l'expertise de spécialistes marocains et français, ainsi que des représentants de l'École française de spéléologie, dans le cadre d'un programme intensif de formation en spéléologie au Parc National de Tazekka, indique l'ANEF dans un communiqué.

Ce stage a permis aux participants d'acquérir des techniques avancées en spéléologie et de développer une compréhension approfondie des milieux souterrains et des pratiques de guidage sécurisées, souligne la même source, notant que les guides locaux ont montré un engagement et un enthousiasme remarquables, enrichissant et renforçant leurs compétences.

Cette initiative met en lumière le rôle crucial de la spéléologie dans la valorisation touristique, notamment au Parc National de Tazekka, riche en cavités souterraines exceptionnelles. Elle souligne également l'importance des guides locaux dans la sensibilisation à la préservation des espaces naturels.

À travers cet appui, poursuit le communiqué, l'ANEF et ses partenaires démon-

trèrent leur engagement en faveur de la promotion d'un tourisme responsable et respectueux de l'environnement, contribuant à la redynamisation de l'économie locale.

Financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) à hauteur de 5,5 millions d'euros, le projet Green Jobs II (2023-2025) soutient la stratégie Forêts du Maroc 2020-2030.

Ce projet vise à valoriser économiquement les ressources forestières et à favoriser le développement socio-économique, note l'ANEF, précisant que sa mise en œuvre est assurée par la GIZ et intervient dans quatre régions forestières riches en ressources naturelles et culturelles exceptionnelles, à savoir Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès, Béni-Mellal-Khénifra, et Rabat-Salé-Kénitra.

En termes d'objectifs quantitatifs, le projet vise à créer 2.000 emplois, avec une représentation de 30% de femmes et 40% de jeunes. Il prévoit également d'augmenter les revenus de 2.000 usagers de 20% et le chiffre d'affaires de 30 coopératives de 20%.

Par ailleurs, 2.250 membres des coopératives adopteront des pratiques respectueuses de l'environnement dans leurs activités économiques, qui sont liées à la valorisation des ressources forestières et des espaces naturels, ajoute le communiqué.

L'ONEE sensibilise les enfants à l'importance de la préservation de l'environnement et de la qualité de l'eau

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a organisé, mercredi à Bouznika, une action de sensibilisation et d'initiation des enfants au métier de contrôle de la qualité des eaux et à l'importance de la protection de l'environnement.

Organisée dans le cadre de la campagne "Plages Propres 2024", cette initiative a été marquée par une visite du stand contrôle de la qualité de l'eau mis en place à la plage de Bouznika, où des ateliers de sensibilisation ont été également animés au profit de la petite enfance.

Cette action, qui a profité à une trentaine d'estivants de la colonie de vacances de Bouznika, vise aussi, selon l'ONEE, à informer sur les procédés et l'importance du contrôle de la qualité de l'eau et de la protection des océans et de l'environnement.

Ainsi, l'Office a mobilisé un laboratoire mobile afin de réaliser des analyses sur place et expliquer aux estivants le processus du contrôle de la qualité de l'eau et des eaux de baignade.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un important programme de sensibilisation et d'animation au niveau de la plage de Bouznika établi par l'ONEE. Concernant l'aménagement et l'entretien

des installations, l'Office a mis en place des blocs sanitaires, des locaux d'animation, des centres de premiers soins, des douches à ciel-ouvert, des bornes fontaines et un espace pour les personnes à besoins spécifiques, entre autres.

L'ONEE assure également le nettoyage quotidien de la plage et de son environnement, la fourniture des bacs à tri sélectif placés tout le long de la plage ainsi que le curage de l'Oued Saïkouk dans le cadre de la protection de l'environnement.

L'Office a, par ailleurs, élaboré un riche programme de sensibilisation à la protection des océans contre la pollution plastique. Ce programme a pour objectif d'inculquer aux estivants les comportements écologiquement responsables à adopter au quotidien, et ce à travers des campagnes de collecte des déchets au niveau de la plage, des ateliers de tri sélectif et de recyclage des déchets, des tables rondes, des exposés éducatifs...etc.

Aussi, l'ONEE mène un programme de sensibilisation à l'économie de l'eau au profit des estivants de la plage de Bouznika, en plus d'un programme de divertissement sportif et culturel assuré quotidiennement au niveau du village pédagogique de l'ONEE à la plage de Bouznika.



Industrie, migrations, logement

Von der Leyen cherche à convaincre les eurodéputés



Ursula von der Leyen s'est efforcée jeudi de convaincre les eurodéputés de lui accorder un second mandat à la tête de la Commission, en développant une vaste feuille de route pour sécuriser une possible majorité des Verts au parti de Giorgia Meloni.

Devant le Parlement européen réuni à Strasbourg, la dirigeante allemande a tenté durant près d'une heure de répondre aux attentes, parfois contradictoires, des divers groupes politiques.

Elle s'est engagée à renforcer massivement les investissements sur l'industrie de défense – à laquelle un commissaire sera dédié – et sur les technologies critiques de la transition, avec un souci de "neutralité technologique" pour ne pas disqualifier le nucléaire.

Mais elle a aussi affiché ses priorités socio-environnementales: application "pragmatique" du Pacte vert, objectif climatique 2040 ambitieux (-

90% d'émissions), "plan logement abordable" avec commissaire chargé de cette question, protection des ressources d'eau...

Prônant de longue date une "Commission géopolitique", l'ex-ministre allemande a plaidé pour "une Europe forte" dans une "période de grande anxiété et d'incertitude". Elle se veut gage de stabilité face aux tensions mondiales: contentieux commerciaux avec Pékin, possible retour de Donald Trump, guerres en Ukraine et à Gaza...

Après le feu vert des Vingt-Sept fin juin, Mme von der Leyen, 65 ans, doit désormais s'assurer le soutien d'au moins 361 des 719 eurodéputés présents pour décrocher un nouveau mandat de cinq ans à la tête de l'exécutif européen, où elle s'est imposée depuis 2019 à travers les crises.

Suite aux élections de juin, le Parti populaire européen (PPE, droite), dont elle est issue, reste la première force du Parlement (188 élus). Les so-

ciaux-démocrates (S&D) occupent 136 sièges et les libéraux (Renew) 77. La grande coalition réunissant ces trois partis serait ainsi suffisante.

Mais des défections sont attendues dans leurs rangs et l'issue du scrutin, qui aura lieu à bulletins secrets s'annonce serrée sur fond de poussée de l'extrême droite. En 2019, elle avait été élue avec 9 voix d'avance.

Pour sécuriser la majorité absolue, Ursula von der Leyen lorgne le soutien des écologistes (53 sièges): elle a promis des plans pour l'adaptation climatique et le "Pacte pour l'océan" qu'ils réclamaient.

"Pour maintenir notre prospérité, il faut investir massivement pour verdir nos industries (...) nous avons accepté des compromis (...) mais ce qui est crucial aujourd'hui, est de maintenir une majorité pro-européenne contre l'extrême droite", a réagi la co-dirigeante Verte Terry Reintke.

"Le discours reprend nos priorités: véritable

Europe de la Défense, préférence européenne pour nos entreprises, justes prix pour les agriculteurs (...) pour construire une véritable puissance européenne", a commenté pour sa part Pascal Canfin (Renew).

Mme von der Leyen a aussi réaffirmé dans un programme écrit sa défense de l'usage de carburants automobiles synthétiques après 2035 et insiste sur les intérêts des agriculteurs, des revendications-clé des conservateurs.

Enfin, elle promet de renforcer Frontex, l'agence de l'UE chargée des frontières, et de tripler le nombre de garde-frontières et garde-côtes: des gages donnés au PPE, mais aussi au groupe d'extrême droite ECR associé à la dirigeante italienne Giorgia Meloni.

Elle pourrait de facto avoir besoin d'une partie des 78 élus ECR, même si toute coopération assumée avec ce groupe reste une ligne rouge pour les libéraux, socialistes et Verts.

A l'inverse, l'autre groupe d'extrême droite "Patriotes pour l'Europe", réunissant Rassemblement national et Fidesz (Hongrie) avec des positions réticentes au soutien à l'Ukraine, reste exclu de toute majorité potentielle.

Ursula von der Leyen a accusé jeudi le Premier ministre hongrois Viktor Orban de "jouer le jeu" de Vladimir Poutine et proposé un "bouclier européen de la démocratie (...) pour contrer les manipulations de l'information et ingérences étrangères".

"Les peuples d'Europe ont dit leur refus d'une écologie punitive, de l'immigration de masse (...) Ce cri du coeur ne peut rester sans réponse", a répliqué le président des "Patriotes" Jordan Bardella, qui avait voté la veille contre une résolution condamnant la visite de Viktor Orban à Moscou.

Autre incertitude: l'impact du verdict de la justice de l'UE épinglant mercredi Bruxelles pour son manque de transparence dans les achats de vaccins anti-Covid négociés avec les laboratoires.

"45 minutes d'auto-célébration, pas un mot sur le scandale des contrats vaccinaux: nous demandons le report du vote", s'est insurgée Manon Aubry, cheffe du groupe de gauche radicale.

En cas d'échec, les Etats membres devront proposer dans un délai d'un mois un nouveau candidat – au risque d'une grave crise politique alors qu'aucune alternative n'est envisagée.

Un Algérien soupçonné d'avoir projeté un attentat en France inculpé en Suisse

Un ressortissant algérien de 51 ans, détenu en Suisse, a été inculpé pour soutien et participation "au groupe terroriste interdit +Etat islamique+", annonce jeudi le parquet fédéral suisse.

Le prévenu est désormais accusé par le Ministère public de la Confédération (MPC) de violation de la loi fédérale interdisant les groupes Al-Qaïda et Etat islamique et les organisations apparentées, de participation à une organisation terroriste et de possession de représentations de la violence, précise le parquet dans un communiqué.

Selon les autorités suisses, cet homme a d'abord tenté de rejoindre l'EI en Syrie en 2017 mais échoué et se serait alors caché en Europe

entre 2020 et 2021.

Il a demandé l'asile en Suisse en décembre 2021. Débouté, il aurait dû quitter le pays mais y a été arrêté peu après.

"Le prévenu aurait cherché, avant et après son arrivée en Suisse, à contacter d'autres membres et partisans de l'EI en Europe, et plus particulièrement en France, et à s'engager pour l'organisation", selon l'acte d'accusation.

Le MPC le soupçonne "d'avoir projeté un attentat terroriste au nom de l'EI en Europe, envisageant la France comme cible possible".

Il est aussi accusé d'endoctrinement et de possession de fichiers représentant des violences interdites, précise le ministère public.



Les centres de soins du sud de Gaza au point de rupture

Tous les établissements de santé dans le sud de la bande de Gaza sont poussés "au point de rupture" par les bombardements israéliens qui font un grand nombre de victimes, a indiqué jeudi le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

"Le très grand nombre de victimes résultant des hostilités incessantes a poussé jusqu'au point de rupture la capacité de notre hôpital - et de tous les établissements de santé du sud de Gaza - à soigner les personnes souffrant de blessures potentiellement mortelles", a déclaré le responsable de Gaza pour le CICR, William Schomburg, cité dans un communiqué.

L'hôpital de campagne de la Croix-Rouge est doté de 60 lits, à Rafah, dans le sud de Gaza, précise le CICR.

Le bombardement par l'armée israélienne d'Al-Mawasi samedi a envoyé 26 blessés dans l'établissement dont des enfants souffrant de blessures causées par des éclats d'obus, précise-t-il.

Un autre acte de guerre faisant autant de victimes en même temps "obligerait nos médecins et infirmières à faire des choix extrêmement difficiles", souligne le CICR, précisant que les besoins médicaux actuels des civils "dépassent considérablement la disponibilité limitée" en moyens et en personnels.

Les hôpitaux ont été contraints de fermer à plusieurs reprises.

La plupart des blessures les plus graves sont liées aux éclats d'obus.

"Le nombre de patients nécessitant une réanimation suite à l'afflux de blessés de samedi est difficile à imaginer", explique le Dr Pankaj Jhaldiyal.



La Croix-Rouge a aussi comptabilisé 850 patients, en plus des blessés dans le bombardement, la semaine dernière dans le service ambulatoire, dont près de la moitié sont des femmes et un tiers sont des enfants.

"La plupart des patients ont été déplacés chez eux à plusieurs reprises et vivent avec peu de nourriture et d'eau potable, dans des zones surpeuplées, ce qui les rend plus susceptibles de tomber malades", insiste le CICR, dont l'équipe a assuré 12.000 consultations et

plus de 500 interventions chirurgicales, depuis l'ouverture de la structure en mai.

Quatre-vingt pour cent des interventions pratiquées concernent des blessures directement liées au conflit armé, a précisé le communiqué.

La guerre a été déclenchée le 7 octobre par l'attaque sans précédent menée par des commandos du Hamas infiltrés depuis Gaza dans le sud d'Israël, qui a entraîné la mort de 1.195 personnes, en majorité des civils, selon

un décompte de l'AFP établi à partir de données officielles israéliennes.

Sur 251 personnes alors enlevées, 116 sont toujours retenues à Gaza, dont 42 sont mortes, selon l'armée.

En riposte, Israël a lancé une offensive dans le territoire palestinien, qui a fait jusqu'à présent 38.794 morts, en majorité des civils, d'après des données du ministère de la Santé du gouvernement de Gaza, dirigé par le Hamas.

Le Japon et les îles du Pacifique durcissent le ton face à la Chine



Le Japon et les îles du Pacifique réunis en sommet ont durci jeudi leur position en matière de sécurité régionale dans une déclaration commune faisant référence à l'influence et à la capacité militaire croissantes de la Chine, sans toutefois la nommer.

Tokyo et les représentants des 18 membres du Forum des îles du Pacifique (FIP), dont la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, ont exprimé "leur ferme opposition à toute tentative unilatérale de modifier le statu quo par la menace ou l'usage de la force ou de la coercition, où que ce soit dans le monde".

La formulation reprise dans ce communiqué après trois jours de réunion dans la capitale nipponne est celle régulièrement utilisée par les États-

Unis et leurs alliés pour faire référence à l'influence et à la capacité militaire croissantes de la Chine en Asie-Pacifique.

Si Pékin n'est pas explicitement nommée, les termes utilisés dans cette déclaration à l'issue de ce 10e sommet triennal des dirigeants des îles du Pacifique (PALM) sont cependant plus forts que lors du précédent rassemblement organisé de manière virtuelle en 2021.

"Les dirigeants se sont engagés à garantir une région Asie-Pacifique stable et prospère, ont noté avec inquiétude le renforcement militaire rapide qui n'est pas propice à cet objectif", indique le communiqué.

Les représentants ont "appelé à un engagement proactif, responsable et transparent pour

maintenir la paix et la sécurité régionales", ajoute le document.

Avec le soutien des États-Unis, le Japon a renforcé sa coopération en matière de défense dans l'espace Asie-Pacifique très disputé, où la Chine offre également son soutien en matière d'infrastructures et de sécurité.

Les navires transportant des importations énergétiques vitales pour le Japon passent par les voies navigables entourant les membres du Forum, qui sont également d'importantes zones de pêche pour Tokyo.

"L'environnement qui nous entoure a beaucoup changé depuis le premier sommet PALM et nous sommes confrontés à des défis complexes", a relevé le Premier ministre japonais Fumio Kishida devant la presse.

La Chine a notamment signé un pacte de sécurité, un temps tenu secret, avec les îles Salomon en 2022.

Et en janvier, Nauru, membre du FIP, a rompu ses liens avec Taïwan en faveur de la Chine. Il ne reste depuis plus que 12 États dans le monde qui reconnaissent Taïpei sur le plan diplomatique, dont les Palaos, un autre membre du Forum.

Le président des Palaos a déclaré cette semaine au média japonais Nikkei Asia que la pression exercée par la Chine, qu'il a rendue responsable d'une importante cyberattaque récente, avait atteint un "nouveau niveau".

La déclaration commune de jeudi appelle à un "ordre maritime libre, ouvert et durable fondé sur l'état de droit".

"Les partenaires du PALM vont (...) renforcer les échanges en matière de défense par le biais d'escalades dans le Pacifique pour des avions et des navires des Forces japonaises d'autodéfense", indique aussi le document.

"Nous pouvons considérer ce langage plus ferme comme une victoire pour Tokyo, qui aura fait pression en ce sens", a estimé Ian Hall, professeur de relations internationales à l'université australienne Griffith.

"Mais je pense qu'il faut aussi dire que la plupart des États insulaires du Pacifique, voire tous, considèrent le changement climatique comme un défi bien plus important que la puissance militaire rapidement grandissante de la Chine", a-t-il déclaré à l'AFP.

Les dirigeants ont ainsi reconnu que le changement climatique constituait "la plus grande menace existentielle" pour la sécurité et les moyens de subsistance dans le Pacifique.

Le Japon espérait profiter du sommet pour apaiser les craintes suscitées par son rejet des eaux traitées de la centrale nucléaire de Fukushima, ravagée par un tsunami en 2011. Les membres du Forum avaient exprimé dans une déclaration commune en novembre leurs "vives inquiétudes" à ce sujet.

"J'ai expliqué que nous allions renforcer le sentiment de sécurité parmi les nations insulaires du Pacifique tout en coopérant étroitement avec l'AIEA (l'Agence internationale de l'énergie atomique, NDLR) et en continuant à partager des informations", a déclaré M. Kishida jeudi.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

OPPOSÉ À THAMAS	DÉGRADATION	CRACK SUPER	MALENTENPU	BRINGUE	FRANCHE	AMOUR PASSAGER
PEU RAFFINÉ					EN SIBÉRIE	
		ORNÉS	ARTICLE	BAGNOLE EN FACE		
ECHINE					EN ABRÉGÉ	
TORTURE					APVERBE	
ACERBE	RADIUM		MÈRE DE L'HUMANITÉ		BOULIER	
	BIVOUACS					
			HOUPE PRÉTE-NOM	CONTRE QUARTIER DE CAEN		
POSSÉSSIF INVERSÉ	PÉRIODE				EN VENTE VIEILLE CITÉ	
	À L'ENVERS LIÉS			GRISÉ	VENTE AUX ENCHÈRES	VERBALE DÉPRESSION
PARTIE DU CORPS		TRANSPARATION LIÉ	INSTANT	AMATEUR DE PIGEONS		
					MÉTAL PRONOM RELATIF	EN RODAGE
FAMILIERS	GRECQUE EN ÉVEIL			LE TYPE LATIN		
				COUAC		
ROULÉ		COMPÉTITION SPORTIVE				LETTRES D'ALBANIE
MURGE						
				FER		

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

PROFOND	LAUSSE	SURPLUS	R	PROGROSSER	J	LE PÈRE L'AMÉRICAIN	I	BOURNE DE CHASSE	SAUVAGE	NEZ	O	AVANT
S	U	R	A	B	O	N	D	A	N	C	E	
REBUT	N	B	O	B	O	Z	A	R	B			
L	I	E	U	T	A	S	E	L				
F	R	A	G	R	A	N	C	E	O			
O	G	O	M	I	N	A	S	U				
C	R	E	O	N	A	P	P	U				
M	U	R	D	A	B	E	M					
D	E	N	A	T	U	R	A	T	I	O	N	
A	R	Q	U	E	M	A	R	A	U	D		
A	U	R	A	I	D	I	N	I				
T	E	T	D	E	R	N	I	E	R			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouilly
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Oussat
Rachid Melbah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadja Halati
Mariama Faki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Assmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laazaki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Ladysoune)
Abdelali Khallaf (Essouira)

Collaborateurs
Chouab Sahroun
Khallil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabi

Mourou El Youssefi
Louiza Baghladi
Latifa Mourab
Khaïa Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Éditions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

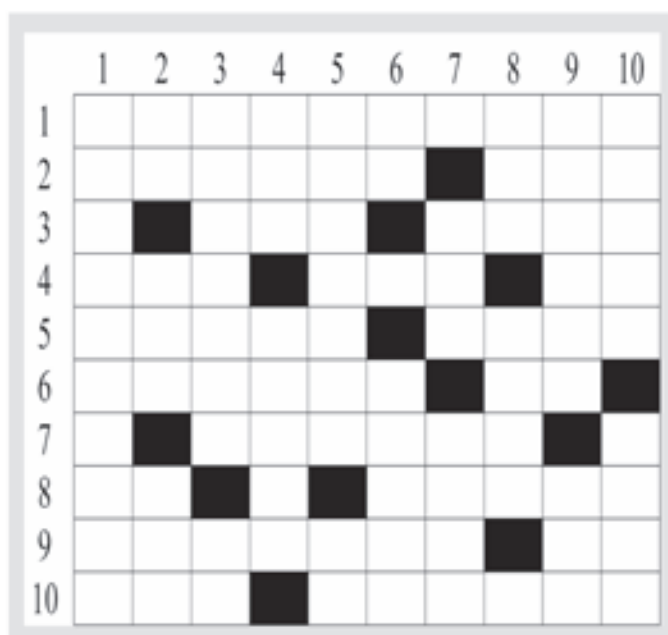
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Il garde froid ou chaud
- Idealiste - Réseau parisien
- Poisson - Myope
- Précis - Artère - Personnel
- Exquis - Préposition
- Suppléant - Fin de forme
- Il a un pupille
- Champion - Velettes
- Va-et-vient - Pépin
- Avant break au court - Tente

VERTICALEMENT

- Greffon
- Interjection - Rue, dans un sens - Singe
- Eludait - Outil d'ajustage
- Rouge à Londres - Lâche
- Changèrent - Règle
- Métal - Epreuves
- Avant culpa - Peaux-Rouges
- Classement - Tourna
- Ventilées - Souverain
- Corps de végétal - Crochet

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

								2
		2	6		9	1	3	
		6	2		1		8	4
4	2				8		7	
1		9	3		5	2		8
	6		4				5	1
7	5		1		6	8		
	9	1	8		4	7		
8								

Moyen

5	6								
			4						
9	4	7	3	2					
	7	3	9					2	
4	8		7	5	2		9	3	
	9				4	8	6		
				4	7	9	3	6	
					9				
								8	5

Difficile

			8			5		9
			2	6	5			7
						3		
3						7		4
		2		4		1		
8		9						2
		3						
2			9	1	8			
5		8			6			

Expert

		7	3					1	
	3							5	8
			6	9				7	
			7		6	5	2		
		6	2	5		8			
		5			6	1			
4	8							1	
2						4	6		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	7	3	6	4	9	1	2	8
4	8	1	2	5	7	9	6	3
9	2	6	3	1	8	7	4	5
2	4	9	7	8	5	6	3	1
6	5	7	9	3	1	4	8	2
3	1	8	4	6	2	5	7	9
1	9	4	8	7	3	2	5	6
7	3	2	5	9	6	8	1	4
8	6	5	1	2	4	3	9	7

Moyen

4	5	8	3	2	1	7	9	6
7	1	6	5	8	9	2	3	4
9	2	3	7	6	4	1	5	8
3	9	7	8	4	5	6	2	1
6	8	1	2	9	3	4	7	5
5	4	2	6	1	7	3	8	9
2	6	9	1	7	8	5	4	3
8	7	5	4	3	6	9	1	2
1	3	4	9	5	2	8	6	7

Difficile

8	9	7	2	4	6	3	1	5
4	5	6	8	3	1	7	9	2
2	1	3	5	9	7	6	4	8
6	3	5	4	7	2	9	8	1
7	8	9	1	5	3	4	2	6
1	2	4	9	6	8	5	3	7
3	7	2	6	1	4	8	5	9
9	4	8	7	2	5	1	6	3
5	6	1	3	8	9	2	7	4

Expert

2	6	9	8	1	4	5	7	3
1	5	7	3	6	9	4	8	2
3	8	4	5	2	7	1	6	9
7	3	6	1	8	2	9	5	4
5	9	2	4	3	6	8	1	7
4	1	8	7	9	5	2	3	6
8	7	5	9	4	3	6	2	1
6	4	3	2	5	1	7	9	8
9	2	1	6	7	8	3	4	5

Economie

Le déficit commercial devrait s'alléger à 18,4% du PIB

Compte tenu des exportations en valeur (qui devraient afficher une croissance de 5,4% au lieu de 0,1% l'année précédente), le déficit commercial devrait passer de 19,5% du PIB en 2023 à 18,4% en 2024, indique le Haut-Commissariat au plan (HCP) dans son Budget économique exploratoire 2025.

D'après le document qu'il vient de publier, les exportations des métiers mondiaux devraient maintenir leur tendance haussière, notamment pour le secteur de l'automobile et de l'aéronautique. En outre, les exportations du phosphate et de ses produits dérivés devraient afficher un accroissement significatif suite à un redressement de la demande émanant des principaux partenaires et aux retombées des restrictions de l'offre sur le marché international.

Les exportations du secteur du textile devraient afficher un rythme d'évolution timide compte tenu de la modération de la demande étrangère et de la poursuite de la concurrence rude sur le marché international. De même, l'évolution des exportations agroalimentaires devrait être limitée par les répercussions de la succession des années de sécheresse. Ainsi, le volume des exportations des biens devrait enregistrer une augmentation de 10,5% au lieu de 8,6% en 2023.

En parallèle, le volume des importations des biens devrait connaître une hausse de 8% au lieu de 6,5% en 2023, suite à l'accroissement des importations des produits alimentaires, notamment les céréales. En outre, les importations en biens d'équipement et en demi-produits devraient afficher une évolution haussière, en lien avec la poursuite de la trajectoire ascendante de l'investissement et la bonne tenue des branches d'activité à vocation exportatrice dépendante des biens importés.

Au niveau des échanges des services, la poursuite de la bonne tenue de l'activité touristique devrait contribuer positivement au rythme soutenu des exportations des services de voyage et de transport. Ainsi, le volume des exportations de biens et de services devrait afficher un accroissement de 9% au lieu de 8% en 2023. En parallèle, les importations de biens et services en volume devraient connaître une progression de 8% contre 7,4% en 2023. Au final, la contribution de la demande extérieure nette à la croissance économique en 2024 devrait rester négative de l'ordre de 0,2 point.

Tenant compte de l'allègement des pressions sur les cours des matières premières sur le marché international qui devrait bénéficier à la réduction de la facture énergétique, l'évolution de la valeur des importations devrait atteindre 2,8% au lieu de -2,7% en 2023.

A noter que le déficit en ressources devrait s'atténuer à 9,8% du PIB au lieu de 10,4% en 2023, alors que le déficit du compte courant devrait s'alléger pour atteindre 0,4% du PIB au lieu de 0,6% en 2023.

Ralentissement attendu de la croissance économique à 3% en 2024



Selon les estimations du Haut-commissariat au plan (HCP), qui tiennent compte d'une augmentation de 6,8% des impôts et taxes sur produits nets de subventions, le Produit intérieur brut devrait enregistrer une croissance de 3% au titre de l'année 2024, contre 3,4% en 2023.

Bien qu'elles relèvent le maintien de la tendance évolutive de la croissance économique en 2024, ces prévisions traduisent toutefois un ralentissement de l'économie nationale.

Dans le détail, la valeur ajoutée du secteur primaire devrait se replier de 4,6% en 2024 après une croissance positive de 1,6% enregistrée en 2023, a indiqué l'organisme public dans son Budget économique exploratoire 2025.

Compte tenu de l'évolution de l'activité de la pêche maritime à environ 3,9%, la VA de ce secteur devrait contribuer « négativement de 0,5 point à la croissance du PIB au lieu d'une contribution positive de 0,2 point une année auparavant », a-t-il fait savoir.

Portée par le renforcement de l'investissement et par la reprise de la demande extérieure adressée au Maroc, les activités non agricoles devraient afficher pour leur part une progression de 3,6%.

L'institution précise que « ce rythme de croissance devrait être soutenu principalement par la relance du secteur du BTP et des activités minières, ainsi que par la poursuite de la dynamique

des activités industrielles et touristiques et celle du transport ».

En ce qui concerne la valeur ajoutée des industries de transformation, elle devrait profiter de la reprise de l'activité des industries chimiques amorcée en 2023, suite à l'accroissement de la demande extérieure, et afficher une évolution de 3,1% au lieu de 2,7% l'année écoulée.

S'agissant des industries du matériel du transport, le Haut-commissariat s'attend à ce qu'elles bénéficient de la poursuite de la bonne performance de l'industrie automobile et de l'essor de l'industrie aéronautique, notamment dans les segments de l'assemblage et du câblage électrique.

En outre, sous l'effet des retombées négatives de l'amont agricole, l'institution estime que « l'industrie agroalimentaire devrait enregistrer une croissance limitée à 1,6% », mais que l'activité du textile devrait continuer de pâtir des répercussions de la concurrence accrue sur le marché international et la faible demande adressée au secteur.

Après un repli de 0,4% en 2023, le secteur du BTP devrait marquer de son côté un rebondissement de 3,9% en 2024, grâce à l'accroissement de 56% des investissements publics du secteur et à la mise en œuvre d'importants programmes d'infrastructure, a prévu le HCP notant que la branche du bâtiment devrait

tirer profit de la mise en œuvre du programme d'aide à l'acquisition des logements.

A noter que la valeur ajoutée du secteur minier devrait afficher une croissance remarquable de 10,9% en 2024, après deux baisses successives de 2,7% et 23% respectivement en 2023 et 2022. Selon les explications du HCP, « cette reprise devrait bénéficier de la consolidation de la production du phosphate brut portée par la demande croissante des industries locales de transformation et par la dynamique des exportations, dans un contexte de repli des cours à l'international ».

De ces prévisions, il ressort par ailleurs que le secteur secondaire devrait enregistrer une croissance soutenue de l'ordre de 4,1% en 2024 après 1,3% en 2023, contribuant d'un point à la croissance économique nationale au lieu de 0,3 point ; tandis que les activités tertiaires afficheraient une croissance favorable de l'ordre de 3,4% en 2024, attribuable principalement à la progression de 3,5% des services marchands.

L'évolution des activités tertiaires « est renforcée notamment par le maintien de la performance de l'activité touristique et celle du transport, ainsi que par l'expansion des activités financières et immobilières », selon l'institution qui prévoit une évolution positive de 5,2% de l'activité du transport grâce à la progression du transport aérien et maritime.

Alain Bouithy

La demande intérieure devrait progresser de 3% en 2024

La demande intérieure devrait connaître une évolution de 3% en 2024 après 3,3% en 2023, donnant lieu à une contribution de 3,3 points à la croissance du PIB après 3,6 points en 2023, selon le HCP. Cette tendance devrait profiter de l'accroissement de l'investissement brut de 3,6% au lieu de 1,5% en 2023, contribuant ainsi d'un point à la croissance du PIB. Cela s'explique par la consolidation de l'effort public en matière d'investissement, conjuguée au redémarrage prévu dans la branche du bâtiment à la suite de l'opérationnalisation des programmes de reconstruction des zones sinistrées et d'aides au logement.

Par ailleurs, la consommation des ménages devrait enregistrer un ralentissement de son rythme de progression passant de 3,7% en 2023 à 2,2% en 2024, contribuant ainsi de 1,3 point à la croissance du PIB contre 2,3 points en 2023. Cette décélération s'explique notamment par la baisse prévue des revenus agricoles et par le maintien du niveau élevé des prix.

Rapport du département d'Etat: Le Maroc "encourage et facilite activement" les investissements étrangers

Le département d'Etat américain a publié mercredi son rapport annuel sur le climat d'investissement dans le monde, dans lequel il met en exergue les atouts et les ambitions du Maroc en tant que pays qui "encourage et facilite activement" les investissements étrangers et tend à s'imposer comme "hub régional d'affaires" et "porte d'entrée" vers le continent africain.

"Le Maroc encourage et facilite activement les investissements étrangers, en particulier dans les secteurs tournés vers l'export comme l'industrie manufacturière, à la faveur de politiques macroéconomiques positives, la libéralisation des échanges, des incitations à l'investissement et des réformes structurelles", souligne la diplomatie américaine dans son rapport.

Grâce à son positionnement au confluent de l'Europe, de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient, le Maroc "cherche à se transformer en un pôle commercial et industriel régional en tirant parti de sa si-

tuation géographique stratégique, de sa stabilité politique et de ses infrastructures de classe mondiale", ajoute la même source. Il s'agit aussi de se positionner en tant que base régionale de fabrication et d'exportation pour les entreprises internationales.

Selon la diplomatie américaine, rapporte la MAP, le Maroc "met en œuvre des stratégies visant à stimuler l'emploi, à attirer les investissements étrangers et à accroître les performances et la production", en mettant le cap sur les énergies renouvelables, l'automobile, l'aéronautique, le textile, les produits pharmaceutiques, l'offshoring et l'agro-industrie, comme étant des industries clés. Dans le cadre de cette dynamique réformatrice, le rapport cite l'adoption en décembre 2022 de la nouvelle Charte de l'investissement qui "élargit considérablement les incitations aux investissements étrangers".

Evoquant les nouveaux secteurs porteurs, le document relève que le Maroc "continue

d'engager des investissements majeurs en matière des énergies renouvelables et il est en bonne voie pour atteindre son objectif" visant à atteindre une part d'énergies renouvelables de 52% dans le mix énergétique national d'ici 2030.

Mettant en avant les opportunités d'investissement vert qui comprennent les réseaux intelligents, l'hydrogène vert, le stockage d'énergie et les énergies renouvelables, le département d'Etat relève également que le Nouveau modèle de développement, qui se veut un plan global de réforme économique, souligne l'ambition du Royaume d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie de 19,5% en 2021 à 40% d'ici 2035.

Dans ce sens, le rapport rappelle que le Maroc a enregistré plus de 10 milliards de dollars d'investissements pour construire une chaîne intégrée de fabrication de batteries et de véhicules électriques de même qu'il allouait un million d'hectares à la production d'hydro-

gène vert.

La diplomatie américaine souligne, par ailleurs, qu'à la faveur "d'une série de réformes", le Maroc a été retiré de la "liste grise" du Groupe d'action financière (GAFI) et de l'Union européenne en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

En 2024, le Maroc a ratifié 72 traités d'investissement pour la promotion et la protection des investissements et 62 accords économiques, notamment avec les États-Unis et la plupart des pays de l'UE, qui visent à éliminer la double imposition des revenus ou des gains, indique le rapport, rappelant que le Maroc est le seul pays du continent africain à avoir conclu un accord de libre-échange (ALE) avec les États-Unis, éliminant les droits de douane sur plus de 95% des biens de consommation et industriels éligibles. Et de conclure que depuis l'entrée en vigueur de l'ALE entre les deux pays, le commerce bilatéral de marchandises a presque quin-

uplé, ajoutant que Washington et Rabat "œuvrent en étroite collaboration pour accroître le commerce et les investissements par le biais de consultations de haut niveau, de dialogues bilatéraux et d'autres forums visant à informer les entreprises américaines des opportunités d'investissement et à renforcer les liens interentreprises".

Le rapport du département d'Etat sur le climat des investissements, qui porte cette année sur 160 pays à travers le monde, décortique les conditions des affaires pour aider les entreprises américaines "à prendre des décisions éclairées" concernant leurs activités à l'étranger.

"Un climat d'investissement accueillant peut contribuer à attirer des investissements durables et de haute qualité et à soutenir une croissance économique durable et inclusive", souligne la même source.

Casablanca: Plus de 130 experts internationaux débattent de l'innovation et la cybersécurité dans le domaine de l'aviation civile

Les travaux de la 3ème Conférence régionale sur l'innovation et la cybersécurité dans le domaine de l'aviation civile ont débuté mercredi à Casablanca, avec la participation de plus de 130 experts de 50 pays.

Ce conclave de trois jours réunit des organisations internationales et régionales et des entreprises industrielles, en plus d'experts et de spécialistes dans le domaine de l'aviation et de la cybersécurité.

Organisée par l'Organisation arabe de l'aviation civile (OAAAC), la Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC) et la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), cet événement vise à renforcer la coopération et l'échange de connaissances dans le domaine de l'aviation civile entre les pays arabes, européens et africains, et à fournir une perspective globale sur les enjeux technologiques et sécuritaires auxquels le secteur est confronté.

Il offre également, selon les organisateurs, une occasion aux participants d'échanger les idées et les expériences sur la manière de renforcer la cybersécurité et de protéger l'infrastructure de l'aviation civile contre les menaces cyber-

netiques, rapporte la MAP.

Intervenant à l'ouverture de cette conférence, le directeur général de l'OAAAC, Abdennebi Manar a affirmé que "la cybersécurité dans l'aviation civile n'est pas simplement une question technique, mais fait partie intégrante du système de sécurité global. Nous vivons aujourd'hui dans une ère où la transformation numérique et l'interconnexion des systèmes s'intensifient et rendent l'aviation civile vulnérable à des cyberattaques complexes et sophistiquées".

"Il est donc essentiel que nous soyons à l'avant-garde du développement technologique pour nous protéger de ces risques", a souligné M. Manar, notant que "la cybersécurité dans l'aviation civile ne se limite pas à la protection des systèmes informatiques et des réseaux, mais englobe également la protection des données et des informations personnelles des passagers et des employés, la sécurisation des systèmes de communication et au sol, et la garantie de la sûreté des systèmes de navigation aérienne".

"Nous sommes réunis pour partager des connaissances, des expériences et des stratégies qui nous aideront à renforcer nos défenses et à faire progresser l'in-

novation. La coopération est la clé de réussite", a affirmé, pour sa part, Safae Raddaf, chef de département en charge de la Sûreté aérienne et de la facilitation à la Direction générale de l'aviation civile, relevant du ministère du Transport et de la logistique.

"En travaillant ensemble - gouvernements, leaders de l'industrie et experts en cybersécurité - nous pouvons développer des solutions qui non seulement répondent aux menaces actuelles, mais aussi anticipent et atténuent les risques futurs", a noté Mme Raddaf.

Dans le même ordre d'idées, la cheffe du projet CASE II à la CEAC, Hanan Achehboun a fait savoir que cette conférence se penchera sur plusieurs objectifs cruciaux, notamment l'évaluation des risques liés à la cybersécurité et l'élaboration des stratégies d'atténuation efficaces, l'analyse de l'impact des innovations sur la sûreté aérienne et l'exploration des nouvelles avancées technologiques en la matière.

Et d'ajouter: "Ce conclave offre une opportunité unique de rencontre, d'échange de bonnes pratiques et de collaboration. Face aux défis qui s'imposent, une approche concertée est

indispensable".

"La rencontre de Casablanca est une opportunité pour relever de concert les défis cybernétiques croissants auxquels l'aviation civile est confrontée", a indiqué pour sa part Jamel Dridi, représentant de la CAFAC.

Pour lui, l'objectif est de stimuler la coopération internationale en matière de lutte contre les menaces cybernétiques et de consolider la sécurité dans le secteur de l'aviation civile.

Le programme de cette conférence comprend plusieurs sessions de dialogue. Parmi les thèmes abordés figurent l'utilisation de la technologie pour contrer les menaces actuelles et futures, ainsi que les défis rencontrés par les aéroports dans l'implémentation d'innovations technologiques et de systèmes de sécurité intelligents.

Les discussions porteront également sur la promotion de la coopération entre gouvernements, industrie et chercheurs pour stimuler l'innovation dans la sécurité aérienne, ainsi que sur la cybersécurité des systèmes connectés dans les aéroports, les compagnies aériennes et les services de navigation aérienne.

Initiée par la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat

Art & culture

Visite virtuelle exclusive à la Kasbah des Oudayas

La Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat, présidée par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, a lancé une visite virtuelle exclusive à la Kasbah des Oudayas, dans le cadre de son programme ambitieux "La digitalisation du patrimoine".

Cette visite permettra aux internautes d'accéder virtuellement à la Kasbah des Oudayas dans son ensemble, y compris les lieux non ouverts au public, une visite virtuelle exclusive que la Fondation offre au grand public, indique la Fondation dans un communiqué.

A travers ces visites, ajoute la même source, le visiteur aura l'occasion de découvrir l'histoire de la Kasbah et les civilisations qui s'y sont succédé, tout en s'informant sur les principaux changements qu'a connus la Kasbah en raison de son emplacement géographique stratégique.

Outre les quatre langues mises à la disposition des visiteurs pour cette visite guidée (arabe, français, anglais et espagnol), garantissant un accès fluide en son, photo et texte écrit, la Fondation propose de vivre l'expérience à travers une visite libre pour explorer la Kasbah sans guide.

La réalisation du projet de digitalisation de la Kasbah des Oudayas vise à renforcer les missions de la Fondation en matière de préservation du patrimoine culturel de la ville de Rabat, précise le communiqué, faisant observer que "l'objectif de cette opération va au-delà d'une simple visite virtuelle des



sites patrimoniaux".

Cette visite immersive "permet de conserver tous les détails des sites patrimoniaux, et ce grâce à un relevé topographique de terrain du site qui s'appuie sur des équipements spécialisés et des technologies modernes, permettant de capturer au millimètre près toutes ses particularités (architecturales, techniques, etc)", ajoute-t-on.

La digitalisation de la Kasbah des Oudayas constitue la deuxième étape du programme de digitalisation du patrimoine, supervisé par la Fondation, qui a déjà travaillé auparavant sur la digitalisation du Fort de Rottembourg, dans le cadre d'un projet pilote qui a suscité un vif intérêt de la part du grand public

et des acteurs du secteur.

La Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat a également noté que le choix du digital s'est imposé comme un outil principal de sensibilisation, l'encourageant ainsi à digitaliser le patrimoine culturel selon une approche à trois niveaux.

Le premier niveau, explique-t-on, consiste à encourager la digitalisation des biens culturels, soulignant que la Fondation veille à conjuguer les efforts des parties prenantes et à les inciter à digitaliser les biens culturels, dans le cadre de partenariats multilatéraux avec diverses institutions spécialisées dans les technologies de digitalisation et de préservation du patri-

moine culturel.

Quant au deuxième niveau, il concerne la promotion de la création de plateformes digitales qui mettent le patrimoine à la disposition du grand public, des institutions et des milieux universitaires et académiques, à des fins récréatives, professionnelles ou de recherche, en vue d'améliorer l'accès à la culture.

Pour ce qui est du troisième niveau, il fournit des outils pédagogiques pour la médiation culturelle. A cet égard, la Fondation développe divers outils éducatifs (visites virtuelles, vidéos explicatives, réalité augmentée) pour promouvoir la médiation culturelle et préserver la mémoire collective.

Parution du 5^{ème} tome du livre "De quoi parlent-ils ?" de Mohamed Mustapha Kabbaj



Le cinquième tome du livre "Amma Yatahaddathoun" (De quoi parlent-ils?) de Mohamed Mustapha Kabbaj vient de paraître aux Éditions et impression Bouregreg à Rabat.

Ce livre est une compilation de textes et d'études publiés par l'auteur dans différents domaines, de ses articles explorant le parcours d'éminentes personnalités et leurs productions littéraires et intellectuelles, outre ses interviews avec des médias nationaux et étrangers.

Cet ouvrage de 457 pages, destiné aux étudiants et aux lecteurs intéressés, comprend des recherches, des articles, des témoignages et des interventions de M. Kabbaj lors de divers forums et événements. Il aborde des sujets variés tels que la mondialisation et ses implications, la sécurité

culturelle et spirituelle, la réalité de la langue arabe au Maroc, et l'histoire du théâtre marocain.

En outre, le livre contient des préfaces rédigées par l'auteur pour des livres écrits par d'autres écrivains, dont le roman "Retour d'Ibn Yaq-dhan" de Nabil Benabdeljalil et la pièce de théâtre "Une blessure dans l'organe d'un homme" d'Ahmed Amal.

Un chapitre intitulé "Drapeaux" est consacré à des biographies d'artistes et de penseurs marocains tels que Mohamed Sabila, Abdeslam Benabdelal, le musicien Moulay Ahmed Alaoui, et Tahar Ouaziz.

L'ouvrage comprend également des interviews de Mohamed Mustapha Kabbaj avec des médias nationaux et étrangers, portant sur des thèmes comme l'enseignement de la

philosophie et la question de la langue arabe.

Professeur de philosophie dans des établissements secondaires et universitaires et chercheur en philosophie et en sciences de l'éducation, Mohamed Mustapha Kabbaj a assumé les fonctions de secrétaire général de la Commission nationale pour l'éducation, les sciences et la culture, et a également été directeur scientifique de l'Académie du Royaume du Maroc.

M. Kabbaj est l'auteur de plusieurs autres livres, dont "L'enfant marocain et les méthodes de socialisation entre modernité et tradition", et "L'éducation et la culture à l'ère de la mondialisation", en plus d'autres publications dans de nombreux domaines notamment la sociologie, la philosophie, la politique, l'éducation et le théâtre.

Coup d'envoi du Festival du film éducatif pour les enfants en colonies de vacances

La 5^{ème} édition du Festival du film éducatif pour les enfants en colonies de vacances s'est ouverte mercredi soir au centre d'estivage Al Aaliya à Mohammédia, sous le thème "L'éducation à la création cinématographique".

Initié par l'Association "Souira" pour le patrimoine, cet événement culturel, qui se poursuit jusqu'au 21 juillet aux centres d'estivage à Casablanca, Mohammédia, Bouznika et Salé, met l'accent sur l'importance de l'éducation à la créativité par l'image dans la formation des jeunes générations.

Les dix films participant (Maroc, Egypte et Syrie) à la compétition concourent pour les cinq prix du festival, à savoir le Grand Prix, le Prix spécial du Jury, le Prix de la meilleure enfant actrice, le Prix du meilleur enfant acteur et le Prix du public.

Dans une déclaration à la MAP, la présidente du festival, Nadia Akrouach, a expliqué que cette année le festival présente un programme riche et diversifié alliant apprentissage et divertissement pour les jeunes enfants afin de développer leurs connaissances du 7^{ème} art.

Elle a, dans ce sens, indiqué que le festival sera marqué par l'organisation de rencontres avec des acteurs et réalisateurs des films en lice, en plus d'un hom-



mage à l'actrice Souad El Ouazzani et l'acteur Abdelhak Belmjadhad.

Figurent aussi au programme un séminaire sur "L'éducation à la créativité cinématographique", la présentation et la signature d'ouvrages sur l'histoire du cinéma, at-elle poursuivi, ajoutant qu'une master class animée par le réalisateur Azelarab Alaoui Lamhazri sera également organisée.

Par ailleurs, l'acteur Abdelhak

Belmjadhad s'est dit heureux de sa participation au Festival éducatif pour les enfants, relevant que cet hommage est un boost "émotionnel" pour sa carrière et ses projets futurs. De son côté, l'actrice Souad El Ouazzani s'est réjouie de l'hommage qui lui est rendu lors de cette édition, notant l'importance pour tout acteur et actrice marocains de soutenir ce genre d'événement et d'inspirer la petite enfance.

Bouillon de culture

Vernissage

Le vernissage de l'exposition "Rythmes Gnaouis" de l'artiste plasticienne Saliha El Kanouny, aura lieu, lundi prochain, à la galerie "Borj Marrakech" à Essaouira.

Dans cette exposition, l'artiste explore l'influence spirituelle et mystique de la musique Gnaoua à travers ses toiles, en mettant en lumière les mouvements et les moments emblématiques de cet art ancestral.

Organisée avec l'appui de la Direction régionale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (Département de la Culture), cette exposition se poursuivra jusqu'au 5 août prochain.

Signature

La cérémonie de signature d'un recueil de nouvelles intitulé "Anna" de l'écrivain Ahmed Boumaiz, sera organisée, ce vendredi, à l'espace emblématique "Bayt Dakira".

Au menu figure la présentation de l'oeuvre par l'auteur, suivie d'une discussion ouverte avec le public, permettant ainsi des échanges enrichissants sur les thèmes abordés dans les nouvelles.

Concert

Les mélomanes de la musique Gnaoua seront au rendez-vous, le 25 juillet, avec un concert vibrant, signé Hind Ennaira et Mehdi Qamoun.

Prévu à l'espace socioculturel "Dar Souiri", cet événement musical promet une fusion envoûtante de sonorités variées, allant de la musique Gnaoua au jazz, en passant par le reggae, créant ainsi une atmosphère éclectique et captivante pour les passionnés de musique spirituelle.

Hind Ennaira, figure montante de la scène gnaouie à Essaouira, est une artiste autodidacte reconnue pour sa virtuosité et sa maîtrise du Guembri.

Natif d'Agadir, Mehdi Qamoun est un chanteur, auteur-compositeur et musicien au style unique, qui puise ses inspirations dans la musique Gnaoua, tout en explorant les horizons de la musique du monde.

La série "Shogun" en tête de la course aux Emmy Awards avec 25 nominations

La série "Shogun", fresque épique sur les luttes de pouvoir dans le Japon du XVII^{ème} siècle, est arrivée en tête de la course aux Emmy Awards mercredi, avec 25 nominations pour ce pendant télévisuel des Oscars.

Inspiré du roman historique du Britannique James Clavell, succès littéraire des années 70, ce feuilleton suit au départ un marin anglais échoué sur les côtes du Japon à une époque où l'empire restait encore très fermé au reste du monde. Avant de plonger dans les intrigues de cour et les affrontements du shogunat féodal.

Grande favorite pour les catégories dramatiques, cette série "a tout pour plaire en termes d'interprétation, d'écriture, de réalisation", résume auprès de l'AFP Pete Hammond, chroniqueur pour le site spécialisé Deadline.

Son recours massif aux sous-titres n'a pas déboussolé le jury, qui a notamment nommé deux visages asiatiques de la série: Anna Sawai, qui incarne une noble japonaise convertie au christianisme, et

Hirolyuki Sanada, qui campe un digne noble au sabre et fin stratège.

Cette nomination est "une véritable leçon d'humilité", a réagi l'acteur japonais auprès de l'AFP. "C'était une grande opportunité de partager notre culture avec le monde. J'espère que ce sera un tremplin pour la prochaine génération."

Produite par FX, chaîne appartenant à Disney, "Shogun" affrontera notamment la dernière saison de la saga "The Crown", sur la famille royale britannique, pour le prix de la meilleure série dramatique, ainsi que les aventures du couple d'espions "Mr & Mrs Smith" et le feuilleton de science-fiction "Le Problème à trois corps".

Côté comédies, "The Bear: sur place ou à emporter" continue de faire sensation en récoltant 23 nominations, un record dans ces catégories.

La deuxième saison de cette plongée dans l'envers des cuisines d'une sandwicherie de Chicago suit la mue de l'établissement en restaurant étoilé, avec des plans luxuriants sur des mets

irrésistibles.

Le feuilleton y signe également un épisode d'anthologie, "Fishes", qui retrace pendant une heure le banquet catastrophique d'une famille en plein psychodrame.

Malgré ses thèmes pas franchement rigolards - le deuil, l'addiction, la mort, "The Bear" reste classé dans la catégorie comédies.

La série, dont la troisième saison est sortie mercredi en France, devrait être opposée à des concurrents comme "Hacks", "Abbott Elementary", "Only Murders in the Building" et "Larry et son nombril".

Enfin les catégories dédiées aux mini-séries semblent consacrer le retour en force de "True Detective". Cette série policière avait fait sensation il y a dix ans, avant de connaître deux autres saisons inégales: en tant qu'anthologie, ses personnages et son intrigue changent complètement à chaque fois.

La quatrième saison, avec une policière enquêtant dans la nuit polaire de

l'Alaska, a été largement saluée et a récolté 19 nominations.

Elle sera notamment opposée au phénomène "Mon petit renne", nommé 11 fois. Dans cette série Netflix, l'humoriste écossais Richard Gadd raconte comment il est devenu la proie d'une femme sujette à des troubles psychiatriques, capable de s'insinuer dans les moindres recoins de son existence et de transformer sa vie en enfer.

Présentée comme une "histoire vraie", la série a engendré une polémique: une Britannique qui aurait inspiré le personnage de la harceuse a été traquée sur les réseaux sociaux, et a porté plainte contre Netflix pour diffamation. Elle réclame 170 millions de dollars en dédommagement.

La 76^{ème} cérémonie des Emmy Awards se tiendra le 15 septembre à Los Angeles.

L'année 2024 célébrera donc deux fois les Emmy Awards, car la dernière cérémonie a eu lieu en janvier, à cause de son report provoqué par les grèves qui ont paralysé Hollywood l'an dernier.

Et comme elle lui demandait si le poignet ne s'engourdissait pas à la fin de la journée, il eut un bon rire. Est-ce qu'elle le croyait une demoiselle ? Son poignet en avait vu de grises depuis quinze ans; il était devenu en fer, tant il s'était frotté aux outils. D'ailleurs, elle avait raison : un monsieur qui n'aurait jamais forgé un rivet ni un boulon, et qui aurait voulu faire joujou avec son marteau de cinq livres, se serait collé une fameuse courbature au bout de deux heures. Ça n'avait l'air de rien, mais ça vous nettoyait souvent des gaillards solides en quelques années. Cependant, les autres ouvriers tapaient aussi, tous à la fois. Leurs grandes ombres dansaient dans la clarté, les éclairs rouges du fer sortant du brasier traversaient les fonds noirs, des éclabousses d'étincelles partaient sous les marteaux, rayonnaient comme des soleils, au ras des enclumes. Et Gervaise se sentait prise dans le branle de la forge, contente, ne s'en allant pas. Elle faisait un large détour, pour se rapprocher d'Étienne sans risquer d'avoir les mains brûlées, lorsqu'elle vit entrer l'ouvrier sale et barbu, auquel elle s'était adressée, dans la cour.

- Alors, vous avez trouvé, madame ? dit-il de son air d'ivrogne go-guenard. La Gueule-d'Or, tu sais, c'est moi qui t'ai indiqué à madame...

Lui, se nommait Bec-Salé, dit Boit-sans-Soif, le lapin des lapins, un boulonnier du grand chic, qui arrosait son fer d'un litre de tord-boyaux par jour. Il était allé boire une goutte, parce qu'il ne se sentait plus assez graissé pour attendre six heures. Quand il apprit que Zouzou s'appelait Étienne, il trouva ça trop farce; et il riait en montrant ses dents noires. Puis, il reconnut Gervaise. Pas plus tard que la veille, il avait encore bu un canon avec Coupeau. On pouvait parler à Coupeau de Bec-Salé, dit Boit-sans-Soif, il dirait tout de suite : C'est un zig ! Ah ! cet animal de Coupeau ! il était bien gentil, il rendait les tournées plus souvent qu'à son tour.

- Ça me fait plaisir de vous savoir sa femme, répétait-il. Il mérite d'avoir une belle femme... N'est-ce pas ? la Gueule d'Or, madame est une belle femme ?

Il se montrait galant, se poussait contre la blanchisseuse, qui reprit son panier et le garda devant elle, afin de le tenir à distance. Goujet, contrarié, comprenant que le camarade blaguait, à cause de sa bonne amitié pour Gervaise, lui cria :

- Dis donc, feignant ! pour quand les quarante millimètres ?... Es-tu d'attaque, maintenant que tu as le sac plein, sacré soiffard ?

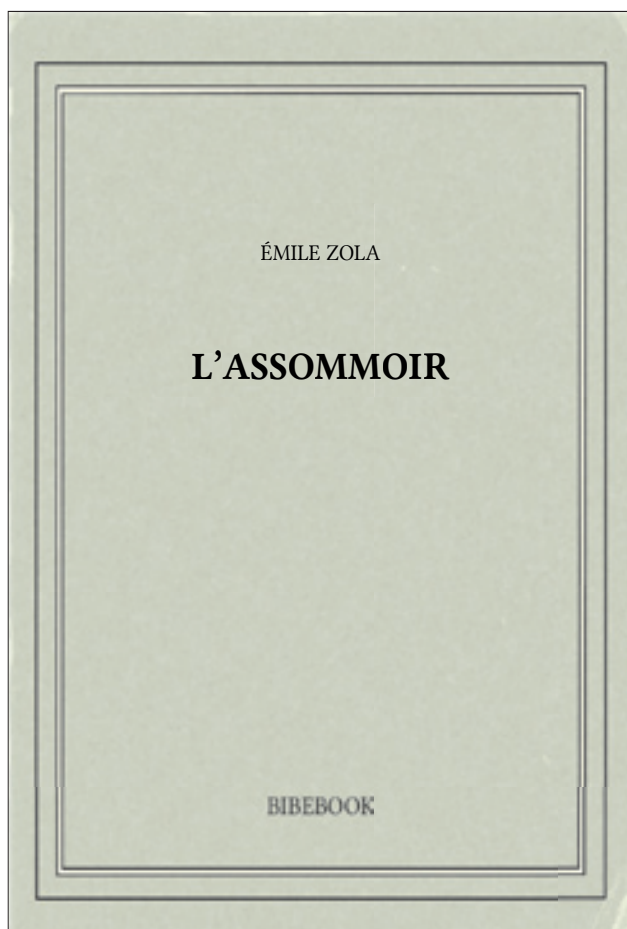
Le forgeron voulait parler d'une commande de gros boulons qui nécessitaient deux frappeurs à l'enclume.

- Pour tout de suite, si tu veux, grand bébé ! répondit Bec-Salé, dit Boit-sans-Soif. Ça tette son pouce et ça fait l'homme ! Tu as beau être gros, j'en ai mangé d'autres !

- Oui, c'est ça, tout de suite. Arrive, et à nous deux !

- On y est, malin !

Ils se défiaient, allumés par la présence de Gervaise. Goujet mit au feu les



bouts de fer coupés à l'avance; puis, il fixa sur une enclume une clouière de fort calibre. Le camarade avait pris contre le mur deux masses de vingt livres, les deux grandes sœurs de l'atelier, que les ouvriers nommaient Fifine et Dédèle. Et il continuait à crâner, il parlait d'une demi-grosse de rivets qu'il avait forgés pour le phare de Dunkerque, des bijoux, des choses à placer dans un musée, tant c'était figolé. Sacristi, non ! il ne craignait pas la concurrence; avant de rencontrer un cadet comme lui, on pouvait fouiller toutes les boîtes de la capitale. On allait rire, on allait voir ce qu'on allait voir.

- Madame jugera, dit-il en se tournant vers la jeune femme.

- Assez causé ! cria Goujet. Zouzou, du nerf ! Ça ne chauffe pas, mon garçon.

Mais Bec-Salé, dit Boit-sans-Soif, demanda encore :

- Alors, nous frappons ensemble ?

- Pas du tout ! chacun son boulon, mon brave !

La proposition jeta un froid, et du coup le camarade, malgré son bagou, resta sans salive. Des boulons de quarante millimètres établis par un seul homme, ça ne s'était jamais vu; d'autant plus que les boulons devaient être à tête ronde, un ouvrage d'une fiche difficile, un vrai chef-d'œuvre à faire. Les trois autres ouvriers de l'atelier avaient quitté leur travail pour voir; un grand sec paraît un litre que Goujet serait battu. Cependant, les deux forgerons prirent chacun une masse, les yeux fermés, parce

que Fifine pesait une demi-livre de plus que Dédèle. Bec-Salé, dit Boit-sans-Soif, eut la chance de mettre la main sur Dédèle; la Gueule d'Or tomba sur Fifine. Et, en attendant que le fer blanchit, le premier, redevenu crâne, posa devant l'enclume en roulant des yeux tendres du côté de la blanchisseuse; il se campait, tapait des appels du pied comme un monsieur qui va se battre, dessinait déjà le geste de balancer Dédèle à toute volée. Ah ! tonnerre de Dieu ! il était bon là; il aurait fait une galette de la colonne Vendôme !

- Allons, commence ! dit Goujet, en plaçant lui-même dans la clouière un des morceaux de fer, de la grosseur d'un poignet de fille.

Bec-Salé, dit Boit-sans-Soif, se renversa, donna le branle à Dédèle, des deux mains. Petit, desséché, avec sa barbe de bouc et ses yeux de loup, luisant sous sa tignasse mal peignée, il se cassa à chaque volée du marteau, sautait du sol comme emporté par son élan. C'était un rageur, qui se battait avec son fer, par embêtement de le trouver si dur; et même il poussait un grognement, quand il croyait lui avoir appliqué une claquette soignée. Peut-être bien que l'eau-de-vie amollissait les bras des autres, mais lui avait besoin d'eau-de-vie dans les veines, au lieu de sang; la goutte de tout à l'heure lui chauffait la carcasse comme une chaudière, il se sentait une sacrée force de machine à vapeur. Aussi, le fer avait-il peur de lui, ce soir-là; il l'aplatissait plus mou qu'une chique. Et Dédèle

valsait, il fallait voir ! Elle exécutait le grand entrechat, les petons en l'air, comme une baladuse de l'Élysée-Montmartre, qui montre son linge; car il s'agissait de ne pas flâner, le fer est si canaille, qu'il se refroidit tout de suite, à la seule fin de se ficher du marteau. En trente coups, Bec-Salé, dit Boit-sans-Soif, avait façonné la tête de son boulon. Mais il soufflait, les yeux hors de leurs trous, et il était pris d'une colère furieuse en entendant ses bras craquer. Alors, emballé, dansant et gueulant, il allongea encore deux coups, uniquement pour se venger de sa peine. Lorsqu'il le retira de la clouière, le boulon, déformé, avait la tête mal plantée d'un bossu.

- Hein ! est-ce torché ? dit-il tout de même, avec son aplomb, en présentant son travail à Gervaise.

- Moi, je ne m'y connais pas, monsieur, répondit la blanchisseuse d'un air de réserve.

Mais elle voyait bien, sur le boulon, les deux derniers coups de talon de Dédèle, et elle était joliment contente, elle se pinçait les lèvres pour ne pas rire, parce que Goujet à présent avait toutes les chances.

C'était le tour de la Gueule-d'Or. Avant de commencer, il jeta à la blanchisseuse un regard plein de tendresse confiante. Puis, il ne se pressa pas, il prit sa distance, lança le marteau de haut, à grandes volées régulières. Il avait le jeu classique, correct, balancé et souple. Fifine, dans ses deux mains, ne dansait pas un chahut de bastingue, les guibolles emportées par-dessus les jupes; elle s'enlevait, retombait en cadence, comme une dame noble, l'air sérieux, conduisant quelque menuet ancien. Les talons de Fifine tapaient la mesure, gravement; et ils s'enfonçaient dans le fer rouge, sur la tête du boulon, avec une science réfléchie, d'abord écrasant le métal au milieu, puis le modelant par une série de coups d'une précision rythmée. Bien sûr, ce n'était pas de l'eau-de-vie que la Gueule d'Or avait dans les veines, c'était du sang, du sang pur, qui battait puissamment jusque dans son marteau, et qui réglait la besogne. Un homme magnifique au travail, ce gaillard-là ! Il recevait en plein la grande flamme de la forge. Ses cheveux courts, frisant sur son front bas, sa belle barbe jaune, aux anneaux tombants, s'allumaient, lui éclairaient toute la figure de leurs fils d'or, une vraie figure d'or, sans mentir. Avec ça, un cou pareil à une colonne, blanc comme un cou d'enfant; une poitrine vaste, large à y coucher une femme en travers; des épaules et des bras sculptés qui paraissaient copiés sur ceux d'un géant, dans un musée. Quand il prenait son élan, on voyait ses muscles se gonfler, des montagnes de chair roulant et durcissant sous la peau; ses épaules, sa poitrine, son cou enflaient; il faisait de la clarté autour de lui, il devenait beau, tout-puissant, comme un bon Dieu. Vingt fois déjà, il avait abattu Fifine, les yeux sur le fer, respirant à chaque coup, ayant seulement à ses tempes deux grosses gouttes de sueur qui coulaient. Il comptait : vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N°/DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°14/BG/2024

Le 16/08/2024 à (10 h)
Dix heures, il sera procédé,
dans la salle des réunions
du secrétariat général de la
province d'Ouarzazate, sis à
Avenue Mohamed VI,
Ouarzazate à l'ouverture
des plus relative à l'appel
d'offres ouvert national
concernant

L'ACHAT DE MATERIEL
INFORMATIQUE ET LOGICIEL
AU PROFIT DE LA
PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
http://www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 538.200,00 dhs
(cinq cent trente-huit mille
deux cent dix-huit et zéro
Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
dix Mille Dirhams
(10.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars l'appel d'offres
ouvert 2023 relatif aux
marchés publics et du chapitre
4 de l'Arrêté du ministre
délégué de l'économie et
des finances n° 1692-23 du 4
hija 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

LES PROSPECTUS DE
TOUS LES ARTICLES DOIVENT
ETRE DEPOSES A LA DIVISION
DU BUDGET ET MARCHES
AU PLUS TARD LE 15/08/2024
A 16H30, OU REMIS SEANCE
TENANTE AU PRESIDENT DE LA
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
OU DEPOSES VIA LE PORTAIL
DES MARCHES PUBLICS.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.

N°4983/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N°/DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°10/BG/2024

Le 13 Aout 2024 à (10 h)
Dix heures, il sera procédé,

dans la salle des réunions
du secrétariat général de la
province d'Ouarzazate, sis à
Avenue Mohamed VI,
Ouarzazate à l'ouverture
des plus relative à l'appel
d'offres ouvert national sur
offres de prix pour /
L'ACQUISITION DU MOBILIER
DE BUREAU POUR
L'EQUIPEMENT DE LA
SALLE PRINCIPALE AU
SECRETARIAT GENERAL
DE LA PROVINCE
D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
http://www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 238 924,80 Dhs
(Deux cent trente-huit mille
neuf cent vingt-quatre
dirhams et quatre-vingt
Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
(4000,00 Dhs) Quatre mille
dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars 2023 relatif aux
marchés publics et du chapitre
4 de l'Arrêté du ministre
délégué de l'économie et
des finances n° 1692-23 du 4
hija 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

LES PROSPECTUS MONTRANT
LES MOTIFS DECORATIFS DE
TOUS LES ARTICLES DOIVENT
ETRE DEPOSES A LA DIVISION
DU BUDGET ET MARCHES
AU PLUS TARD LE 12/08/2024
A 16H30, OU REMIS SEANCE
TENANTE AU PRESIDENT DE LA
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
OU DEPOSES VIA LE PORTAIL
DES MARCHES PUBLICS.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.

N°4984/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N°/DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°14/BG/2024

Le 16/08/2024 à (10 h)
Dix heures, il sera procédé,
dans la salle des réunions
du secrétariat général de la
province d'Ouarzazate, sis à
Avenue Mohamed VI,
Ouarzazate à l'ouverture
des plus relative à l'appel
d'offres ouvert national
concernant

L'ACHAT DE MATERIEL
INFORMATIQUE ET LOGICIEL
AU PROFIT DE LA
PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
http://www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 538.200,00 dhs
(cinq cent trente-huit mille
deux cent dix-huit et zéro
Centimes) TTC.

ZATE.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
http://www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 538.200,00 dhs
(cinq cent trente-huit mille
deux cent dix-huit et zéro
Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
dix Mille Dirhams
(10.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars l'appel d'offres
ouvert 2023 relatif aux
marchés publics et du chapitre
4 de l'Arrêté du ministre
délégué de l'économie et
des finances n° 1692-23 du 4
hija 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

LES PROSPECTUS DE
TOUS LES ARTICLES DOIVENT
ETRE DEPOSES A LA DIVISION
DU BUDGET ET MARCHES
AU PLUS TARD LE 15/08/2024
A 16H30, OU REMIS SEANCE
TENANTE AU PRESIDENT DE LA
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
OU DEPOSES VIA LE PORTAIL
DES MARCHES PUBLICS.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.

N°4985/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DRAA-
TAFILALET
PROVINCE
D'ERRACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAIDAT DE RISSANI
COMMUNE DE BNI-MHAMED
SILJILMASSA
Avis d'appel
d'offres ouvert national
Sur offres de prix
N° 03/2024

Le 10-09-2024 à 10 heures,
il sera procédé, dans la salle
de réunions sis à la Com-
mune de Bni-M'hamed Sil-
jilmassa à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
ouvert national sur offres
des prix n° 03/2024 pour :

Travaux d'aménagement
des seguias traditionnelles
de la Commune de Bni-
M'hamed Siljilmassa
En lot unique
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme

De : Un Million Deux Cent
Quatre Vingt Sept Mille
Deux Cent Soixante Quatre
dirhams TTC

(1 287 264,00 dhs) .
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Vingt Cinq mille dirhams
(25.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° : 06 du règle-
ment de consultation
Bni-M'hamed SILJILMASSA
LE 18-07-2024

N°4986/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES
EAUX ET FORETS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°25/2024/DDA

Reserve aux PME, aux co-
opératives, aux unions de
coopératives et aux auto-
entrepreneurs

Le 13/08/2024 à 12h, il sera
procédé dans la salle de
réunions de l'Office Régio-
nal de Mise en Valeur Agri-
cole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16
Avenue Mohammed VI; BP
58 à El Jadida, à l'ouverture
des plus relatifs à l'appel
d'offres ouvert national sur
offres de prix

n°25/2024/DDA du
13/08/2024 pour :
ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR LA SUPERVISION
DES TRAVAUX DE
PLANTATION DU CACTUS
DANS LA ZONE D'ACTION
DE L'ORMVAD EN DEUX LOTS :

• Lot n° 1 : la supervision
des travaux de plantation
de 150 hacs cactus dans la
province d'El-Jadida

• Lot n° 2 : la supervision
des travaux de plantation
de 200 ha de cactus dans
la province de Sidi bennour
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations, établie par le
maître d'ouvrage, est fixée à
la somme de :

• Lot n°1 : Cent Quarante
Mille Six Cent Soixante Dix
(140 670,00) dirhams ;

• Lot n°2 : Cent Quatre-
vingt Treize Mille Cinq
Cents (193 500,00) dirhams.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :

- Lot n°1 : Deux Mille Cinq
Cents (2 500,00) dirhams ;
- Lot n°2 Trois Mille Cinq
Cents (3 500,00) dirhams.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles du

30, 31,32et 34 du décret N°
2-22-431 relatif aux marchés
publics du 15 Chaabane
1444 (8Mars 2023).

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des
lieux le 06/08/2024 à 10
heures à partir de l'arron-
dissement de Had Ouled
Frej pour le lot n°1 et à 14 h
à partir de l'arrondissement
de Sidi bennour pour le lot
n°2.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 07 du règlement
de la consultation.

N°4987/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE
DE LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION
DEPARTEMENT
DE LA CULTURE
DIRECTION REGIONALE
DAKLA-OUED
EDDAHAB
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/DCD /2024
(Séance publique)

Le 04/09/2024, à 11H00 il
sera procédé. Dans les bu-
reaux de la Direction Régi-
onale de la culture de la
région Dakkla-Oued Edda-
hab sis Av Mohamed Fadel
Semlali - à Dakkla, à l'ou-
verture des plus relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix pour ACQUI-
SITION DU MOBILIER A
LA FAVEUR DU CONSER-
VATOIRE DE MUSIQUE
VILLE DE DAKHLA.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des affaires administratives
et financières, il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics : www.marchespu-
blics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est Cent Mille Di-
rhams (100 000,00 DHS).
L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :

CINQ MILLION SEPT
CENT QUATRE VINGT
SIX MILLE SEPT CENT
QUATRE-VINGT-SEIZE
DIRHAMS TOUTES
TAXES COMPRISES (5 786
796,00 DHS TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°04 du règle-
ment de consultation.
Les prospectus, notices ou
autres documents tech-
niques exigés par le dossier
d'appel d'offres, doivent
être déposés au bureau du
service des affaires admi-

nistratives et financières
relavant de la direction ré-
gionale de la culture de
Dakla, au plus tard le
03/09/2024 à 16h30 (date et
heure limites pour le dépôt)
ou remis, séance tenante, au
président de la commission
d'ouverture des plis.

N°4988/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES
EAUX ET FORETS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°20/2024/DDA

Le 13/08/2024 à 10h30 il
sera procédé dans la salle
de réunions de l'Office Ré-
gional de Mise en Valeur
Agricole des Doukkala
(O.R.M.V.A.D.), sis à 16
Avenue Mohammed VI à El
Jadida, à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert national sur of-
fres de prix

n°20/2024/DDA du
13/08/2024 pour :

TRAVAUX DE PLANTA-
TION DU CACTUS RESIS-
TANT DANS LA ZONE
D'ACTION DE L'ORM-
VAD EN DEUX LOTS :

• Lot n°1 : Travaux de plan-
tation de 150 ha de cactus
résistant dans la province
d'El jadida.

• Lot n°2 : Travaux de plan-
tation de 200 ha de cactus
résistant dans la province
de Sidi Bennour.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics www.marchespu-
blics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
comme suit :

- Lot n°1 : Un million Trois
Cent Quarante-vingt Six Mille
(1 386 000,00) dirhams ;

- Lot n°2 : Un million Huit
Cent Quarante Huit Mille
(1 848 000,00) dirhams.

Le cautionnement provisoire
est fixé comme suit :

- Lot n°1 : Vingt Cinq Mille
(25.000,00) dirhams ;
- Lot n°2 : Trente Cinq Mille
(35.000,00) dirhams.
Le contenu la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30,
32et 34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

N°4989/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'ÉQUIPEMENT, DU
TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE TAZA
Avis d'appel d'offres
ouvert international
n° 29/2024

Le 15/08/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix pour :

Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR508 du PK44+000 au PK58+120. Province de Taza. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (48 440 824,26 Dhs) Quarante-Huit Millions Quatre Cent Quarante Mille Huit Cent Vingt-Quatre Dirhams Vingt-Six Centimes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (960 000,00 Dhs) Neuf Cent Soixante Mille Dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément aux conditions fixées par l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 5 et 10 du règlement de consultation. N°4990/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TAZA

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 30/2024
Le 15/08/2024 à 10h15, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR508 du PK44+000 AU PK 58+120. Province de Taza. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (539 568,00 Dhs) Cinq Cent Trente Neuf Mille Cinq Cent Soixante Huit Dirhams. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (10 400,00 Dhs) Dix Mille Quatre Cents Dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément aux conditions fixées par l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 5 et 10 du règlement de consultation. N°4991/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TAZA

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 31/2024
Le 15/08/2024 à 10h30, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix pour :

Contrôle Extérieur Topographique des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR508 du PK44+000 au PK58+120. Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (249 600,00 Dhs) Deux Cent Quarante Neuf Mille Six Cent Dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (4 500,00 Dhs) Quatre Mille Cinq Cent Dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément aux conditions fixées par l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 5 et 11 du règlement de consultation. N°4992/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 28/2024/INDH

Le lundi 12 Août 2024 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°28/2024/INDH, relatif à l'Acquisition de quatre (04) véhicules type fourgon aménagés en ambulances équipées au profit de la province de Tiznit, destinés aux communes territoriales : Ammelne - Ait Issafen - Trine Aday et Arbaa Ait Ahmed. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 33 000,00 dirhams (Trente-trois mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 674 904,99 Dhs (un million six cent soixante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-neuf centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation. N°4993/PA

Fiduciaire ZAHIR "SARL AUH" Au capital de 100 000,00 DHS Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 7 Guélliz Marrakech. Tél / Fax : 05 24 43 41 06 CONSTITUTION

1/ Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 25/06/2024, enregistré à Marrakech le 04/07/2024, il a été constitué une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :

- a) Dénomination : PRESTO WASH
 - b) Capital social : 100 000,00 dhs.
 - c) Siège social : Propriété Dite - Mima Gh6-3 - Route De Safi Immeuble N° E6 Rdc Magasin N° 3 Guélliz Marrakech
 - d) Objet : Exploitant un établissement de blanchisserie dégraissage et repassage par procédés mécaniques.
 - Marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation.
 - Exploitant un établissement pour teinture et dégraissage des étoffes et des vêtements par procédés mécaniques.
 - e) Gérance : Mme Fadwa AYOUB, gérante pour une durée illimitée.
- 2/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 09/07/2024 sous le N° 164150, RC N° 151745. N°4994/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROUH-CAJABLANGA

AVIS RECTIFICATIF

DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 037/2024/CHURC

ACHAT DE MOBILIER MEDICAL.

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que suite à des erreurs d'impression sur l'avis d'Appel d'Offres n°037/2024/CHURC « ACHAT DE MOBILIER MEDICAL » publié dans le journal « Al Ihtidaj Al Khatiriya » en date du 05/07/2024 au niveau de l'estimation des lots de 1 à 55, la rectification sera comme suit :

1	24 000,00	1	24 000,00
2	196 026,00	2	196 026,00
3	240 000,00	3	240 000,00
4	999 021,60	4	999 021,60
5	5 500,80	5	5 500,80
6	675 000,00	6	675 000,00
7	70 008,00	7	70 008,00
8	460 051,20	8	460 051,20
9	150 000,00	9	150 000,00
10	142 812,00	10	142 812,00
11	4 200,00	11	4 200,00
12	298 800,00	12	298 800,00
13	165 052,80	13	165 052,80
14	88 800,00	14	88 800,00
15	66 500,40	15	66 500,40
16	45 528,00	16	45 528,00
17	840 000,00	17	840 000,00
18	120 024,00	18	120 024,00
19	248 832,00	19	248 832,00
20	48 000,00	20	48 000,00
21	13 764,00	21	13 764,00
22	11 400,00	22	11 400,00
23	10 500,00	23	10 500,00
24	30 600,00	24	30 600,00
25	15 000,00	25	15 000,00
26	216 000,00	26	216 000,00
27	6 600,00	27	6 600,00
28	58 346,40	28	58 346,40
29	32 760,00	29	32 760,00
30	26 016,00	30	26 016,00
31	28 800,00	31	28 800,00
32	26 668,80	32	26 668,80
33	8 000,40	33	8 000,40
34	37 800,00	34	37 800,00
35	21 002,40	35	21 002,40
36	142 692,00	36	142 692,00
37	72 000,00	37	72 000,00
38	990 000,00	38	990 000,00
39	137 520,00	39	137 520,00
40	26 611,20	40	26 611,20
41	38 400,00	41	38 400,00
42	9 600,00	42	9 600,00
43	14 001,60	43	14 001,60
44	145 200,00	44	145 200,00
45	620 016,00	45	620 016,00
46	13 720,80	46	13 720,80
47	5 040,00	47	5 040,00
48	36 960,00	48	36 960,00
49	89 544,00	49	89 544,00
50	40 824,00	50	40 824,00
51	20 808,00	51	20 808,00
52	16 500,00	52	16 500,00
53	126 000,00	53	126 000,00
54	113 760,00	54	113 760,00
55	22 800,00	55	22 800,00

N° 4995/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BOULEMAME
CERCLE DE MISSOUR
CAJDAT DE MISSOUR
COMMUNE DE OUIZEGHT



AVIS DE REPORT

Le Président de la commune de Ouizeght annonce que la séance d'ouvertures des plis du 22/07/2024 à 10h30 relative à l'appel d'offres simplifié N° : 06/2024/CO, ayant pour objet : Acquisition d'une voiture de service et d'un vélomoteur au profit de la commune de Ouizeght a été reportée au : 31/07/2024 à 10h.

N° 4996/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.B.M

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 33/ INDH / 2024

LE 12/08/2024 à 10:00 IL
sera procédé dans les bu-
reaux du service des mar-
chés au secrétariat général
de la province de Mideft à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres de prix,
pour : L'ACHAT DES PA-
NIERS ALIMENTAIRES ET
SANITAIRES DEDIES A LA
FEMME ENCEINTES RE-
CEMMENT ACCOU-
CHEES A LA PROVINCE
DE MIDELT Le dossier
d'appel d'offres doit être té-
léchargé à partir du portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme D'UN MILLION
QUARANTE DIRHAMS
(1 000 040.00 DIRHAMS),
T.T.C.

Le Cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
VINGT MILLE (20 000,00)
DIRHAMS.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux

dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adres-
se www.marchespublics.gov.ma

Les catalogues et les pros-
pectus exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent être
déposés dans le bureau des
marchés au plus tard le jour
ouvrable précédant la date
d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°04 du règle-
ment de consultation ;

N°4999/PA

ANEF
Agence Nationale
des Eaux et Forêts
Direction Provinciale
de Tiznit

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 1 /chasse/2024/
DPANEF/Tz

POUR AMODIATION DU
DROIT DE CHASSE
ASSOCIATIVE

Le 15/08/2024, à 11 heures,
il sera procédé dans le bu-
reau du Directeur Provin-
cial de l'Agence Nationale
des Eaux et Forêts de TIZ-
NIT à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert, en séance publique,
pour une amodiation de

droit de chasse dans le lot
dénommé :

• LOT N° 01/2024 dé-
nommé Boutazlaft sur une
superficie de 2353 ha ;
situé dans la commune ter-
ritoriale arbiaa sabel Pro-
vince de Tiznit (chasse
associative);

L'appel d'offres est ouvert
aux associations de chasse,
affiliées à la Fédération
Royale Marocaine de
Chasse, constituées et dé-
clarées conformément aux
dispositions réglementaires
en vigueur.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
de la chasse de la Direction
Provinciale de l'Agence Na-
tionale des Eaux et Forêts
de Tiznit.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à cinq mille Di-
rhams (5.000,00 DH). L'acte
de cautionnement doit être
libellé au nom de Monsieur
le Directeur Provincial de
l'Agence Nationale des
Eaux et Forêts de Tiznit.

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
de l'article 5 du cahier des
prescriptions spéciales dis-
ponible au bureau de la
chasse de la Direction Pro-
vinciale de l'Agence Natio-
nale des Eaux et Forêts de
Tiznit.

Les offres doivent être dé-
posées dans une enveloppe

extérieure contenant deux
enveloppes distinctes et
scellées, portant les men-
tions :

• - Enveloppe A: DOSSIER
ADMINISTRATIF -

• - Enveloppe B: DOSSIER
TECHNIQUE -

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre de la Direction Pro-
vinciale de l'Agence Natio-
nale des Eaux et Forêts de
Tiznit ;

-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

N°5000/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTÉRIEUR
RÉGION

CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE

DE BERRECHID
COMMUNE DE

OULED ABOU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ

N° 01 / OAB / 2024

Séance publique

LE 31/07/2024 à 11 Heures,
il sera procédé dans la salle
de réunion à la commune
de ouled abbou à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres ouvert simplifié
sur offres de prix

N°01/OAB/2024
ayant pour objet : Entretien
courant des voies à la com-
mune de OULED ABOU.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 583200.00
CINQ CENT QUATRE
VINGT TROIS MILLE
DEUX CENT DIRHAMS
(Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à dix mille Di-
rhams (10.000,00 DHS).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des Marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

Les entreprises non instal-
lées au Maroc doivent four-
nir le dossier technique tel
que prévu par le règlement
de la consultation.

N°5001/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
et la protection sociale
Direction régionale
de Fes-Meknes
Délégation provinciale
d'El Hajeb

Le Centre Hospitalier
Provincial El Hajeb

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR

OFFRE DE PRIX

N° 13/2024/CHP/ELH
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 02/08/2024 à 10H00mn,
il sera procédé dans le Bu-
reau de Directeur du CHP
El Hajeb, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offre
ouvert simplifié sur offres
de prix

N°
13/2024/CHP/ELH du
02/08/2024 Pour : «Tra-
vaux d'aménagement des
locaux du CHP EL-HAJEB-
Le dossier d'appels d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
électronique suivante :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à

N°5002/PA

MIDO SNACK SARL AU
Capital : 100 000,00 DHS
Siege social : LOT ZINE
ESSALAM TIT MELLIL
Casablanca RC 342957

Cession des parts

Au terme d'un acte ssp en
date du 22/05/2024. Il a
été convenu

Ce qui de suit :

- Agrément et entérinement
cession des parts par mr EL
MEHDI EL KOTFI

- Modification de l'article 6
et 7 et 15 des statuts

-Démission du gérant Mr
EL MEHDI EL KOTFI et
Nomination de mr M'BA-
REK EL KOTFI gérant

Gérance : M'BAAREK EL
KOTFI est nommé gérant
de la société pour une durée
indéterminée.

PARTS SOCIALES
M'BAAREK EL KOTFI pro-
pétaire des 1000 parts so-
ciales de la société

Le dépôt légal a été effectué
au Tribunal de commerce
de Casablanca sous
n°000558515 du

22/06/2024 et sous RC
n°342957

N°5003/PA

الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC
DIRECTION RÉGIONALE DE FES - MEKNES

الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC
DIRECTION RÉGIONALE DE FES - MEKNES



الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC
DIRECTION RÉGIONALE DE FES - MEKNES

وزارة الصحة والصيدلة
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRODUCTION SÉRIÉE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX
N° 12/2024/CHP/ELH
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 10/09/2024 à 10H00mn, il sera procédé dans le Bureau de Directeur du CHP El Hajeb, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix N° 12/2024/CHP/ELH du 10/09/2024 Pour : « Fourniture et installation des équipements médico-techniques Destinés au Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb ». En 05 Lots :

- ✓ Lot N°01 : Equipements Bloc Opératoire.
- ✓ Lot N°02 : Equipements Anesthésie-Réanimation.
- ✓ Lot N°03 : Equipements ORL.
- ✓ Lot N°04 : Equipement Laboratoire.
- ✓ Lot N°05 : Boîtes de Chirurgie.

Le dossier d'appels d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût de la prestation et la cautionnement établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

N° LOT	Estimation En DH	cautionnement provisoire En DH
LOT N°1	756 000.00 Sept Cent Cinquante Six Mille Dirhams	15 000.00 Quinze Mille Dirhams
LOT N°2	850 800.00 Huit Cent Cinquante Mille Huit Cent Dirhams	16 000.00 Seize Mille Dirhams
LOT N°3	314 400.00 Trois Cent Quatorze Mille Quatre Cent Dirhams	6 000.00 Six Mille Dirhams
LOT N°4	949 200.00 Neuf Cent Quarante Neuf Mille Deux Cent Dirhams	18 000.00 Dix Huit Mille Dirhams
LOT N°5	655 200.00 Six Cent Cinquante Cinq Mille Deux Cent Dirhams	13 000.00 Treize Mille Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La Documentation techniques exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau des marchés du CHP El Hajeb au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Ce pli doit être fermé et porter de façon apparente la mention « documents techniques ». Le dépôt et le retrait des documents techniques peuvent être effectués par voie électronique via l'adresse www.marchespublics.gov.ma-dans l'enveloppe : Dossier Administratif.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de Consultation.

N° 4998/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS D'AZILAL

**AVIS DE RECTIFICATIF DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N° : 03/2024/BGC/PAZ**

Le Président du groupement des communes haut et moyen atlas d'Azilal, Annonce au public que l'avis d'appel d'offres N°03/2024/BGC/PAZ relatif à : Entretien et Réparation des Véhicules et Engins du Groupement des Communes Haut et Moyen Atlas AZILAL, est rectifié comme suit : la date d'ouverture des plis est le Mercredi 31 Juillet 2024 à 11 heures au lieu de jeudi 25 Juillet 2024 à 11 heures.

N° 4997/PA

«RAYANIS BIO CHEKEN THREE IN ONE»
RC de Fès n° 77475

- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/07/2024, il a été décidé ce qui suit :
- L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale au noms suivant RAYANIS TRANSACTIONS ET SERVICES
- L'assemblée générale décide de changer l'objet social pour devenir TRANSFERT D'ARGENT.
- L'assemblée générale, décide de fixer le transfert du siège social à l'adresse suivante : MAGASIN NI REZ DE CHAUSSEE LOTISSEMENT

RIAD ZOHOUR LOT N E207 ZOUAGHA FES

- L'assemblée générale désigne en remplacement de Madame BENYACHOU FATIMA ZOHRA, gérante démissionnaire, Monsieur ABDESSALEM BEN-YACHOU, comme nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée.
Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 16/07/2024
N°5006/PA

NADOR DES COMPTES
★ LIQUIDATION >

I) Aux termes de P.V.A.G.E en date du 27/06/2024, les associés de la Sté dite: «HIBASSEL PEINT» immatriculé au regis-

tre de commerce de Nador sous le N° 16297, ont décidé de :
• L'examen et approbation du compte de liquidation,
• De donner quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
• La constatation de la clôture de liquidation DE LA SOCIETE «HIBASSEL PEINT» SARL

II) Le Dépôt Légale a été effectué au G.T. de Première Instance de Nador le 18/07/2024, sous le N° 8269.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N°5007/PA

NADOR DES COMPTES
★ DISSOLUTION >

I) Aux termes des décisions Extraordinaires en date 14/06/2024, l'associé unique de la Société dite: «MI-NIERE ROMA» A décidé de :
• Prononcer la dissolution et liquidation de la société à compter de ce jour.
• Nommer en qualité de liquidateur MR. EL MELLAHI MIMOUN, demeurant à NADOR, QU EL MATAR LOT ONDA, NADOR.

II) Le Dépôt Légale a été effectué au G.T. de Première Instance de Nador le 08/07/2024, sous les N° 8226.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N°5008/PA

Société «ALITO IMMOBILIER»

•Dénomination : «ALITO IM-

MOBILIER»

•Forme juridique : « SARL AU »
• Objet: IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.
• Siège social : Groupe Attakaddoum Gh2-17, 2ème Etage Sidi Bernoussi – Casablanca
• Durée : 99 ans
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :
• TOUIJER Othmane : 1000 parts.
• Gérance : TOUIJER Othmane.
• Dépôt légal est effectué auprès Tribunal de Commerce à Casablanca, le 03/07/2024, Sous le RC N° : 632657.
N°5009/PA

Société «WEPROMO»

• Dénomination : «WEPROMO».
• Forme juridique : « SARL AU »
• Objet: IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.
• Siège social : 16, Bd Des FAR Rue Jilali Oraibi 8ème Etage N°18, Casablanca.
• Durée : 99 ans
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :
• CHAABA RACHID : 1000 parts.
• Gérance : CHAABA RACHID.
• Dépôt légal est effectué auprès Tribunal de Commerce à Casablanca, le 07/06/2024 Sous le RC N° 629873.
N°5010/PA

Projet de loi n° 127 relatif à la réforme de la structure des tribunaux de commerce

N°	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
1	...	1.000.000,00	1.000.000,00	1.000.000,00	1.000.000,00
2	...	2.000.000,00	2.000.000,00	2.000.000,00	2.000.000,00
3	...	3.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00
4	...	4.000.000,00	4.000.000,00	4.000.000,00	4.000.000,00
5	...	5.000.000,00	5.000.000,00	5.000.000,00	5.000.000,00
6	...	6.000.000,00	6.000.000,00	6.000.000,00	6.000.000,00
7	...	7.000.000,00	7.000.000,00	7.000.000,00	7.000.000,00
8	...	8.000.000,00	8.000.000,00	8.000.000,00	8.000.000,00
9	...	9.000.000,00	9.000.000,00	9.000.000,00	9.000.000,00
10	...	10.000.000,00	10.000.000,00	10.000.000,00	10.000.000,00
11	...	11.000.000,00	11.000.000,00	11.000.000,00	11.000.000,00
12	...	12.000.000,00	12.000.000,00	12.000.000,00	12.000.000,00
13	...	13.000.000,00	13.000.000,00	13.000.000,00	13.000.000,00
14	...	14.000.000,00	14.000.000,00	14.000.000,00	14.000.000,00
15	...	15.000.000,00	15.000.000,00	15.000.000,00	15.000.000,00
16	...	16.000.000,00	16.000.000,00	16.000.000,00	16.000.000,00
17	...	17.000.000,00	17.000.000,00	17.000.000,00	17.000.000,00
18	...	18.000.000,00	18.000.000,00	18.000.000,00	18.000.000,00
19	...	19.000.000,00	19.000.000,00	19.000.000,00	19.000.000,00
20	...	20.000.000,00	20.000.000,00	20.000.000,00	20.000.000,00

Projet de loi n° 128 relatif à la réforme de la structure des tribunaux de commerce

N°	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
1	...	1.000.000,00	1.000.000,00	1.000.000,00	1.000.000,00
2	...	2.000.000,00	2.000.000,00	2.000.000,00	2.000.000,00
3	...	3.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00
4	...	4.000.000,00	4.000.000,00	4.000.000,00	4.000.000,00
5	...	5.000.000,00	5.000.000,00	5.000.000,00	5.000.000,00
6	...	6.000.000,00	6.000.000,00	6.000.000,00	6.000.000,00
7	...	7.000.000,00	7.000.000,00	7.000.000,00	7.000.000,00
8	...	8.000.000,00	8.000.000,00	8.000.000,00	8.000.000,00
9	...	9.000.000,00	9.000.000,00	9.000.000,00	9.000.000,00
10	...	10.000.000,00	10.000.000,00	10.000.000,00	10.000.000,00
11	...	11.000.000,00	11.000.000,00	11.000.000,00	11.000.000,00
12	...	12.000.000,00	12.000.000,00	12.000.000,00	12.000.000,00
13	...	13.000.000,00	13.000.000,00	13.000.000,00	13.000.000,00
14	...	14.000.000,00	14.000.000,00	14.000.000,00	14.000.000,00
15	...	15.000.000,00	15.000.000,00	15.000.000,00	15.000.000,00
16	...	16.000.000,00	16.000.000,00	16.000.000,00	16.000.000,00
17	...	17.000.000,00	17.000.000,00	17.000.000,00	17.000.000,00
18	...	18.000.000,00	18.000.000,00	18.000.000,00	18.000.000,00
19	...	19.000.000,00	19.000.000,00	19.000.000,00	19.000.000,00
20	...	20.000.000,00	20.000.000,00	20.000.000,00	20.000.000,00

PROJET DE LOI N° 129

PROJET DE LOI N° 130

PROJET DE LOI N° 131

PROJET DE LOI N° 132

PROJET DE LOI N° 133

PROJET DE LOI N° 134

PROJET DE LOI N° 135

PROJET DE LOI N° 136

PROJET DE LOI N° 137

PROJET DE LOI N° 138

PROJET DE LOI N° 139

PROJET DE LOI N° 140

PROJET DE LOI N° 141

PROJET DE LOI N° 142

PROJET DE LOI N° 143

PROJET DE LOI N° 144

PROJET DE LOI N° 145

PROJET DE LOI N° 146

PROJET DE LOI N° 147

PROJET DE LOI N° 148

PROJET DE LOI N° 149

PROJET DE LOI N° 150

PROJET DE LOI N° 151

PROJET DE LOI N° 152

PROJET DE LOI N° 153

PROJET DE LOI N° 154

PROJET DE LOI N° 155

PROJET DE LOI N° 156

PROJET DE LOI N° 157

PROJET DE LOI N° 158

PROJET DE LOI N° 159

PROJET DE LOI N° 160

PROJET DE LOI N° 161

PROJET DE LOI N° 162

PROJET DE LOI N° 163

PROJET DE LOI N° 164

PROJET DE LOI N° 165

PROJET DE LOI N° 166

PROJET DE LOI N° 167

PROJET DE LOI N° 168

PROJET DE LOI N° 169

PROJET DE LOI N° 170

PROJET DE LOI N° 171

PROJET DE LOI N° 172

PROJET DE LOI N° 173

PROJET DE LOI N° 174

PROJET DE LOI N° 175

PROJET DE LOI N° 176

PROJET DE LOI N° 177

PROJET DE LOI N° 178

PROJET DE LOI N° 179

PROJET DE LOI N° 180

PROJET DE LOI N° 181

PROJET DE LOI N° 182

PROJET DE LOI N° 183

PROJET DE LOI N° 184

PROJET DE LOI N° 185

PROJET DE LOI N° 186

PROJET DE LOI N° 187

PROJET DE LOI N° 188

PROJET DE LOI N° 189

PROJET DE LOI N° 190

PROJET DE LOI N° 191

PROJET DE LOI N° 192

PROJET DE LOI N° 193

PROJET DE LOI N° 194

PROJET DE LOI N° 195

PROJET DE LOI N° 196

PROJET DE LOI N° 197

PROJET DE LOI N° 198

PROJET DE LOI N° 199

PROJET DE LOI N° 200

PROJET DE LOI N° 201

PROJET DE LOI N° 202

PROJET DE LOI N° 203

PROJET DE LOI N° 204

PROJET DE LOI N° 205

PROJET DE LOI N° 206

PROJET DE LOI N° 207

PROJET DE LOI N° 208

PROJET DE LOI N° 209

PROJET DE LOI N° 210

PROJET DE LOI N° 211

PROJET DE LOI N° 212

PROJET DE LOI N° 213

PROJET DE LOI N° 214

PROJET DE LOI N° 215

PROJET DE LOI N° 216

PROJET DE LOI N° 217

PROJET DE LOI N° 218

PROJET DE LOI N° 219

PROJET DE LOI N° 220

PROJET DE LOI N° 221

PROJET DE LOI N° 222

PROJET DE LOI N° 223

PROJET DE LOI N° 224

PROJET DE LOI N° 225

PROJET DE LOI N° 226

PROJET DE LOI N° 227

PROJET DE LOI N° 228

PROJET DE LOI N° 229

PROJET DE LOI N° 230

PROJET DE LOI N° 231

PROJET DE LOI N° 232

PROJET DE LOI N° 233

PROJET DE LOI N° 234

PROJET DE LOI N° 235

PROJET DE LOI N° 236

PROJET DE LOI N° 237

PROJET DE LOI N° 238

PROJET DE LOI N° 239

PROJET DE LOI N° 240

PROJET DE LOI N° 241

PROJET DE LOI N° 242

PROJET DE LOI N° 243

PROJET DE LOI N° 244

PROJET DE LOI N° 245

PROJET DE LOI N° 246

PROJET DE LOI N° 247

PROJET DE LOI N° 248

PROJET DE LOI N° 249

PROJET DE LOI N° 250

PROJET DE LOI N° 251

PROJET DE LOI N° 252

PROJET DE LOI N° 253

PROJET DE LOI N° 254

PROJET DE LOI N° 255

PROJET DE LOI N° 256

PROJET DE LOI N° 257

PROJET DE LOI N° 258

PROJET DE LOI N° 259

PROJET DE LOI N° 260

PROJET DE LOI N° 261

PROJET DE LOI N° 262

PROJET DE LOI N° 263

PROJET DE LOI N° 264

PROJET DE LOI N° 265

PROJET DE LOI N° 266

PROJET DE LOI N° 267

PROJET DE LOI N° 268

PROJET DE LOI N° 269

PROJET DE LOI N° 270

PROJET DE LOI N° 271

PROJET DE LOI N° 272

PROJET DE LOI N° 273

PROJET DE LOI N° 274

PROJET DE LOI N° 275

PROJET DE LOI N° 276

PROJET DE LOI N° 277

PROJET DE LOI N° 278

PROJET DE LOI N° 279

PROJET DE LOI N° 280

PROJET DE LOI N° 281

PROJET DE LOI N° 282

PROJET DE LOI N° 283

PROJET DE LOI N° 284

PROJET DE LOI N° 285

PROJET DE LOI N° 286

PROJET DE LOI N° 287

PROJET DE LOI N° 288

PROJET DE LOI N° 289

PROJET DE LOI N° 290

PROJET DE LOI N° 291

PROJET DE LOI N° 292

PROJET DE LOI N° 293

PROJET DE LOI N° 294

PROJET DE LOI N° 295

PROJET DE LOI N° 296

PROJET DE LOI N° 297

PROJET DE LOI N° 298

PROJET DE LOI N° 299

PROJET DE LOI N° 300

PROJET DE LOI N° 301

PROJET DE LOI N° 302

PROJET DE LOI N° 303

PROJET DE LOI N° 304

PROJET DE LOI N° 305

PROJET DE LOI N° 306

PROJET DE LOI N° 307

PROJET DE LOI N° 308

PROJET DE LOI N° 309

PROJET DE LOI N° 310

PROJET DE LOI N° 311

PROJET DE LOI N° 312

PROJET DE LOI N° 313

PROJET DE LOI N° 314

PROJET DE LOI N° 315

PROJET DE LOI N° 316

PROJET DE LOI N° 317

PROJET DE LOI N° 318

PROJET DE LOI N° 319

PROJET DE LOI N° 320

PROJET DE LOI N° 321

PROJET DE LOI N° 322

PROJET DE LOI N° 323

PROJET DE LOI N° 324

PROJET DE LOI N° 325

PROJET DE LOI N° 326

PROJET DE LOI N° 327

PROJET DE LOI N° 328

PROJET DE LOI N° 329

PROJET DE LOI N° 330

PROJET DE LOI N° 331

PROJET DE LOI N° 332

PROJET DE LOI N° 333

PROJET DE LOI N° 334

PROJET DE LOI N° 335

PROJET DE LOI N° 336

PROJET DE LOI N° 337

PROJET DE LOI N° 338

PROJET DE LOI N° 339

PROJET DE LOI N° 340

PROJET DE LOI N° 341

PROJET DE LOI N° 342

PROJET DE LOI N° 343

PROJET DE LOI N° 344

PROJET DE LOI N° 345

PROJET DE LOI N° 346

PROJET DE LOI N° 347

PROJET DE LOI N° 348

PROJET DE LOI N° 349

PROJET DE LOI N° 350

PROJET DE LOI N° 351

PROJET DE LOI N° 352

PROJET DE LOI N° 353

PROJET DE LOI N° 354

PROJET DE LOI N° 355

PROJET DE LOI N° 356

PROJET DE LOI N° 357

PROJET DE LOI N° 358

PROJET DE LOI N° 359

PROJET DE LOI N° 360

PROJET DE LOI N° 361

PROJET DE LOI N° 362

PROJET DE LOI N° 363

PROJET DE LOI N° 364

PROJET DE LOI N° 365

PROJET DE LOI N° 366

PROJET DE LOI N° 367

PROJET DE LOI N° 368

PROJET DE LOI N° 369

PROJET DE LOI N° 370

PROJET DE LOI N° 371

PROJET DE LOI N° 372

PROJET DE LOI N° 373

PROJET DE LOI N° 374

PROJET DE LOI N° 375

PROJET DE LOI N° 376

PROJET DE LOI N° 377

PROJET DE LOI N° 378

PROJET DE LOI N° 379

PROJET DE LOI N° 380

PROJET DE LOI N° 381

PROJET DE LOI N° 382

PROJET DE LOI N° 383

PROJET DE LOI N° 384

PROJET DE LOI N° 385

PROJET DE LOI N° 386

PROJET DE LOI N° 387

PROJET DE LOI N° 388

PROJET DE LOI N° 389

PROJET DE LOI N° 390

PROJET DE LOI N° 391

PROJET DE LOI N° 392

PROJET DE LOI N° 393

PROJET DE LOI N° 394

PROJET DE LOI N° 395

PROJET DE LOI N° 396

PROJET DE LOI N° 397

PROJET DE LOI N° 398

PROJET DE LOI N° 399

PROJET DE LOI N° 400

PROJET DE LOI N° 401

PROJET DE LOI N° 402

PROJET DE LOI N° 403

PROJET DE LOI N° 404

PROJET DE LOI N° 405

PROJET DE LOI N° 406

PROJET DE LOI N° 407

PROJET DE LOI N° 408

PROJET DE LOI N° 409

PROJET DE LOI N° 410

PROJET DE LOI N° 411

PROJET DE LOI N° 412

PROJET DE LOI N° 413

PROJET DE LOI N° 414

PROJET DE LOI N° 415

PROJET DE LOI N° 416

PROJET DE LOI N° 417

PROJET DE LOI N° 418

PROJET DE LOI N° 419

PROJET DE LOI N° 420

PROJET DE LOI N° 421

PROJET DE LOI N° 422

PROJET DE LOI N° 423

PROJET DE LOI N° 424

PROJET DE LOI N° 425

PROJET DE LOI N° 426

PROJET DE LOI N° 427

PROJET DE LOI N° 428

PROJET DE LOI N° 429

PROJET DE LOI N° 430

PROJET DE LOI N° 431

PROJET DE LOI N° 432

PROJET DE LOI N° 433

PROJET DE LOI N° 434

PROJET DE LOI N° 435

PROJET DE LOI N° 436

PROJET DE LOI N° 437

PROJET DE LOI N° 438

PROJET DE LOI N° 439

PROJET DE LOI N° 440

PROJET DE LOI N° 441

PROJET DE LOI N° 442

PROJET DE LOI N° 443

PROJET DE LOI N° 444

PROJET DE LOI N° 445

PROJET DE LOI N° 446

PROJET DE LOI N° 447

PROJET DE LOI N° 448

PROJET DE LOI N° 449

PROJET DE LOI N° 450

PROJET DE LOI N° 451

PROJET DE LOI N° 452

PROJET DE LOI N° 453

PROJET DE LOI N° 454

PROJET DE LOI N° 455

PROJET DE LOI N° 456

PROJET DE LOI N° 457

PROJET DE LOI N° 458

PROJET DE LOI N° 459

PROJET DE LOI N° 460

PROJET DE LOI N° 461

PROJET DE LOI N° 462

PROJET DE LOI N° 463

PROJET DE LOI N° 464

PROJET DE LOI N° 465

PROJET DE LOI N° 466

PROJET DE LOI N° 467

PROJET DE LOI N° 468

PROJET DE LOI N° 469

PROJET DE LOI N° 470

PROJET DE LOI N° 471

PROJET DE LOI N° 472

PROJET DE LOI N° 473

PROJET DE LOI N° 474

PROJET DE LOI N° 475

PROJET DE LOI N° 476

PROJET DE LOI N° 477

PROJET DE LOI N° 478

PROJET DE LOI N° 479

PROJET DE LOI N° 480

PROJET DE LOI N° 481

PROJET DE LOI N° 482

PROJET DE LOI N° 483

PROJET DE LOI N° 484

PROJET DE LOI N° 485

PROJET DE LOI N° 486

PROJET DE LOI N° 487

PROJET DE LOI N° 488

PROJET DE LOI N° 489

PROJET DE LOI N° 490

PROJET DE LOI N° 491

PROJET DE LOI N° 492

PROJET DE LOI N° 493

PROJET DE LOI N° 494

PROJET DE LOI N° 495

PROJET DE LOI N° 496

PROJET DE LOI N° 497

PROJET DE LOI N° 498

PROJET DE LOI N° 499

PROJET DE LOI N° 500

PROJET DE LOI N° 501

PROJET DE LOI N° 502

PROJET DE LOI N° 503

PROJET DE LOI N° 504

PROJET DE LOI N° 505

PROJET DE LOI N° 506

PROJET DE LOI N° 507

PROJET DE LOI N

Portrait



L'Abbé Pierre

Un mythe rattrapé par des accusations d'agressions sexuelles

Accusé par plusieurs femmes d'agressions sexuelles, l'abbé Pierre, mort en 2007, fut pendant un demi-siècle l'infatigable défenseur des démunis, des sans-toits et des sans-droits, ce qui lui valut le soutien et l'admiration des

Français pour qui il était une des personnalités les plus aimées.

Le curé des pauvres, de son vrai nom Henri Grouès, disparu en 2007 à l'âge de 94 ans, restait dans le souvenir cette frêle silhouette drapée dans sa soutane ou son long manteau noir, portant béret, canne et godillots. Le visage émacié à la barbe grise, il frappait par son regard brûlant, son espièglerie et sa véhémence convaincante qui continuaient d'inspirer militants et artistes.

Mais une enquête commandée par Emmaüs et la Fondation Abbé Pierre, publiée mercredi, a mis à mal l'image de leur fondateur : sept femmes affirment que le prêtre a eu des "comportements pouvant s'apparenter à des agressions sexuelles ou des faits de harcèlement sexuel entre la fin des années 70 et 2005. L'une d'entre elles était mineure au moment des faits".

Né en 1912, Henri Grouès avait choisi dès l'enfance son destin et son combat : la lutte contre la pauvreté. A 18 ans, il distribue à des œuvres charitables son patrimoine, hérité d'un père négociant en

soie de Lyon (centre-est de la France), et rejoint les Capucins, le plus pauvre des ordres mendiants.

Résistant actif sous l'Occupation de la France par l'Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale, il adopte alors son pseudonyme. Il choisit la politique à la Libération et est élu député chrétien-démocrate (MRP) de Meurthe-et-Moselle, jusqu'à sa démission en 1951. Il consacre ses indemnités parlementaires au financement des premières cités d'urgence.

En 1949, il a l'idée de génie de créer la communauté Emmaüs sur le principe de demander aux exclus de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins en récoltant les surplus des nantis, rompant ainsi avec la charité traditionnelle.

Emmaüs lutte aujourd'hui contre l'exclusion dans une trentaine de pays.

Hiver 1954 : une femme meurt de froid dans la rue. L'Abbé Pierre lance un appel en faveur des sans-abri sur les ondes de Radio-Luxembourg qui suscite un gigantesque élan de solidarité. Le religieux comprend alors le poids des médias.

Il consacre sa vie à lutter contre "le chancre de la pauvreté" avec sa méthode de "coups de gueule" par voie de presse.

"Les médias existent, il serait idiot de ne pas les utiliser", dit-il un jour avec candeur. Il aurait pu tenir le même raisonnement à propos des hommes politiques, qu'il bousculait, de quelque bord qu'ils soient, refusant toute récupération.

Revenu sur le devant de la scène dans les années 80, il soutient l'humoriste Coluche et les "Restaurants du cœur" que celui-ci vient de créer pour nourrir les pauvres, martelant qu'"avoir faim à Paris est intolérable".

En 1994, quarante ans après son premier cri pour les sans-logis, l'Abbé Pierre lance un nouvel appel, dirigeant sa colère non plus contre l'Etat, mais contre les maires des grandes villes. Tenace, il recommence en 2004.

Toujours sur le terrain, l'Abbé Pierre soutient les occupations d'immeubles vides par des associations comme Droit au logement (DAL) ou par les Africains expulsés d'une église à Paris en 1996.

Promu Grand officier de

la Légion d'Honneur en 1992, il repousse cette distinction avec fracas - il ne l'acceptera qu'en 2001 - pour protester contre le refus du gouvernement d'attribuer des logements vides aux sans-logis, coup d'éclat qui contribue à faire appliquer une loi de réquisition.

Au milieu des années 90, il provoque la stupéfaction en apportant son soutien au philosophe Roger Garaudy, auteur d'un livre révisionniste. Puis il s'explique et se repent.

Deux ans avant sa mort, il avait évoqué des expériences sexuelles dans son livre "Mon Dieu... pourquoi?".

"Consacrer sa vie à Dieu n'enlève rien à la force du désir et il m'est arrivé d'y céder de manière passagère", y confessait-il. "Mais je n'ai jamais eu de liaison régulière, car je n'ai pas laissé le désir sexuel prendre racine. Cela m'aurait conduit à vivre une relation durable avec une femme, ce qui était contraire à mon choix de vie".

Au soir de sa vie, le prêtre chiffonnier évoquait la mort comme "une impatience" : "La mort, c'est la sortie de l'ombre. J'en ai envie. Toute ma vie, j'ai souhaité mourir".

”

Consacrer sa vie à Dieu n'enlève rien à la force du désir et il m'est arrivé d'y céder de manière passagère. Mais je n'ai jamais eu de liaison régulière, car je n'ai pas laissé le désir sexuel prendre racine

Sport

Réunion élargie à Marrakech sur les préparatifs du Mondial 2030



Le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Lafit, a présidé, mercredi au siège de la wilaya de la région Marrakech-Safi, une réunion élargie, consacrée à l'examen de l'avancement des préparatifs pour l'organisation de la Coupe du monde de football 2030.

Ont pris part à cette réunion, le président de la Fédération Royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, le wali de la région Marrakech-Safi,

gouverneur de la préfecture de Marrakech, Farid Chourak, ainsi que les représentants des institutions publiques, des services extérieurs et de l'ensemble des acteurs concernés par ces préparatifs.

Dans son allocution, M. Lafit a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions similaires, tenues dans les villes devant accueillir les matchs du Mondial 2030, et ce dans le contexte des préparatifs intensifs pour

l'organisation de cette manifestation sportive plannétaire, aux côtés de l'Espagne et du Portugal.

Le ministre a, dans ce sens, appelé les différents acteurs concernés à déployer tous les efforts nécessaires et à mobiliser les ressources financières et humaines indispensables pour accélérer le rythme des préparatifs, mettant en avant l'importance de réussir ces derniers, afin que la Cité ocre soit prête pour ce rendez-vous

footballistique mondial.

Dans une déclaration à la presse, M. Lekjaa a souligné que la ville de Marrakech, à la faveur de ses infrastructures, de son patrimoine historique, ainsi que des différents projets de développement lancés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, sera un acteur clé dans l'organisation des futurs événements mondiaux dont la Coupe du Monde 2030.

Il a, ajouté, que Marrakech a démontré au fil des années ses capacités exceptionnelles à organiser des manifestations mondiales, rappelant dans ce contexte, les Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, qui se sont tenues dans la ville dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, M. Lekjaa a noté que l'engagement de Marrakech à organiser et à accueillir de grands événements à l'avenir, devrait accélérer la dynamique de développement que connaît la ville dans divers domaines, affirmant que cela promet son cachet "unique" à l'échelle mondiale.

Lors de cette réunion, marquée par la présentation d'exposés par les différents acteurs concernés par l'organisation du Mondial 2030 et des événements sportifs qui le précéderont, l'accent a été mis sur les projets d'aménagement et les infrastructures devant permettre aux villes marocaines, dont Marrakech, d'être bien prêtes pour cet événement footballistique mondial, et ce conformément aux exigences et aux normes de la Fédération internationale de football association (FIFA) notamment en ce qui concerne les infrastructures des stades et des sites d'entraînement, le transport et la mobilité, l'hébergement et le développement durable.

Remise des trophées aux vainqueurs du Championnat national scolaire

La finale du Championnat national scolaire 2023-2024 s'est clôturée mercredi à Casablanca avec la remise des trophées aux vainqueurs des différentes disciplines programmées, à savoir le rugby, le basketball 3x3, le tennis de table et le volleyball de plage.

Au rugby, l'équipe masculine représentant l'Académie régionale d'éducation et de formation de la région Casablanca-Settat (AREF) a remporté cette compétition devant les équipes de l'AREF de Marrakech-Safi (2ème place) et l'AREF de l'Oriental (3ème place).

Idem pour le rugby féminin où la première place du podium est revenue à l'équipe représentant l'AREF de Casablanca-Settat, suivie en seconde place par l'équipe de l'AREF Draâ-Tafilalet et l'AREF de Marrakech-Safi, troisième.

Pour ce qui est du basketball féminin 3x3, l'équipe de l'AREF de Tanger-Tétouan-Al Hociema s'est adjugé la première place, devant celles de l'AREF de Casablanca-Settat et de l'AREF de Marrakech-Safi.

Toujours dans la même discipline, l'équipe masculine de l'AREF de Rabat-Salé a eu le dernier mot face à celles de l'AREF de Marrakech-Safi (2ème) et de l'AREF de Fès-Meknès (3ème).

Concernant le tennis de table (championnat individuel), Mohamed Bilal Kourmaj (AREF de Béni Mellal-Khénifra) a remporté la compétition

face à Yahya Dahbi de l'AREF de Fès-Meknès (2ème) tandis que la troisième place a été occupée ex aequo par Walid Afoui de l'AREF de Casablanca-Settat et Ali Nassiri de l'AREF de Fès-Meknès.

Pour le tennis de table féminin, toujours dans la même catégorie, la première place est revenue à Hiba Zaamoune (AREF de Rabat-Salé), suivie par Selma Fassi Fihri (AREF de Fès-Meknès), alors que la troisième place a été attribuée ex aequo à Houda Ben Abdellah (AREF de Casablanca-Settat) et Ihssane Boutacer (AREF de Béni Mellal-Khénifra).

Toujours dans la même discipline, cette fois-ci au double masculin, la compétition a été remportée par l'AREF de Fès-Meknès, suivie par l'AREF de Béni Mellal-Khénifra, alors que la troisième place est revenue ex aequo aux Académies de Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra.

Côté double féminin, la première place est revenue à l'AREF de Fès-Meknès, devant l'AREF de Casablanca-Settat tandis que les joueuses représentant les Académies de Tanger-Tétouan-Al Hociema et Souss-Massa ont décroché ex-aequo la troisième place.

Le volleyball de plage masculin a connu le triomphe de l'équipe représentant l'AREF de Casablanca-Settat, face à celle de l'AREF de Rabat-Salé-Kénitra (2ème) et en troisième place l'AREF

de Tanger-Tétouan-Al Hociema.

Quant à la compétition féminine dans cette discipline, elle a été marquée par la victoire de l'équipe de l'AREF de Tanger-Tétouan-Al Hociema, suivie par l'AREF de Casablanca-Settat et l'AREF de Rabat-Salé-Kénitra (3ème).

Organisée en présence notamment du directeur de la promotion du sport scolaire au ministère de l'Éducation nationale, du Pré-scolaire et des Sports, Abdesslam Mili et du directeur de l'AREF de Casablanca-Settat, Abdelmoumen Taleb, cette finale a été marquée par la remise des trophées aux équipes lauréates ainsi que par un hommage à de nombreux cadres de l'éducation nationale en reconnaissance de leurs contributions en faveur de la promotion du sport scolaire.

Dans une déclaration à la MAP, M. Mili a indiqué que son ministère a mis sur pied un programme national en matière de sport scolaire permettant aux élèves de participer à des compétitions de haut niveau tout en favorisant la promotion de l'activité sportive dans les établissements scolaires.

Et d'ajouter que cette finale du championnat scolaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, a été marquée par une forte compétition, relevant l'importance du sport scolaire dans la valorisation des talents et vocations des élèves.

Ce championnat a été organisé par le ministère



de l'Éducation nationale, du Pré-scolaire et des Sports, en collaboration avec la Fédération Royale marocaine du sport scolaire et en coordination avec l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Casablanca-Settat.

Plus de 500 élèves nés en 2006/2007/2008 ont pris part à ce championnat. Ils représentent les régions de Fès-Meknès, Draâ-Tafilalet, Oriental, Marrakech-Safi, Souss-Massa, Rabat-Salé-Kénitra, Béni Mellal-Khénifra, Tanger-Tétouan-Al Hociema, Laâyoune-Sakia El Hamra et Casablanca-Settat.



In extremis avant les JO, la maire de Paris se baigne dans la Seine



Lunettes noires, combinaison courte et grand sourire, la maire de Paris Anne Hidalgo a tenu sa promesse et s'est baignée dans la Seine mercredi en compagnie du président du comité d'organisation (Cojo) Tony Estanguet, une baignade se voulant rassurante à neuf jours des Jeux olympiques.

Grand soleil, eau à 20°C, bactéries et débit en baisse, les planètes se sont alignées pour ce bain historique, un siècle après l'interdiction de la baignade dans le fleuve traversant la capitale française, en 1923.

A deux pas de l'Hôtel de Ville, la maire, le président du Cojo et le préfet de la région parisienne Marc Guillaume se sont immergés, avant 100 mètres de crawl. Sous les regards de centaines de spectateurs.

L'eau était "très douce et assez claire, fraîche mais pas froide du tout. C'était très agréable", a commenté Mme Hidalgo.

Plongeant après des élus municipaux et des nageurs invités, un journaliste de l'AFP a fait l'expérience d'une eau sans déchets visibles, opaque mais agréable, avec un fort courant, entre les quais et ponts pluriséculaires du vieux Paris.

Ces 100 mètres sont tout sauf anecdotiques. La Seine est la star des Jeux 2024, sa dépollution l'un des piliers de la candidature parisienne.

C'est un "jour de rêve", a réagi Mme Hidalgo après quelques minutes de nage. Pour la maire, "la promesse a été tenue", grâce aux Jeux qui ont été "un accélérateur".

"Ça y est, la Seine est baignable et les compétitions de triathlon et de natation-marathon vont

pouvoir se dérouler", s'est réjoui M. Estanguet.

Pour le président du Cojo, ce bain est "symbolique aussi de l'ambition de Paris 2024 d'être à la fois des Jeux spectaculaires mais aussi des Jeux responsables, utiles, qui vont laisser un héritage".

Etat et collectivités locales ont injecté 1,4 milliard d'euros depuis 2016 pour permettre de se baigner dans la Seine et son principal affluent, la Marne.

Modernisation des stations d'épuration, racordement des péniches au tout-à-l'égout, ramassage des déchets plastiques... Le plan a aussi accouché de cinq ouvrages majeurs, dont un bassin de rétention des eaux pluviales et usées, une véritable cathédrale souterraine creusée en plein centre de Paris.

Ce bassin a fonctionné deux fois lors d'orages

en juin et juillet. Il a évité 40.000 puis 15.000 m3 de déversements dans la Seine "qui auraient été déléters pour la qualité de l'eau pendant plusieurs jours", a salué Samuel Colin-Canivez, responsable des grands travaux du réseau d'assainissement.

L'heure de vérité approche pour les organisateurs : après la cérémonie d'ouverture du 26 juillet, les épreuves de triathlon (30 et 31 juillet, 5 août), natation marathon (8 et 9 août) et paratriathlon (1er et 2 septembre) doivent se tenir dans la Seine.

En cas de précipitations intenses, de l'eau non traitée peut être rejetée dans le fleuve, un phénomène que les ouvrages de rétention inaugurés juste avant les Jeux ont vocation à empêcher.

Le plan B consiste à reporter de quelques jours les épreuves, un plan C vise à déplacer la natation marathon à Vaires-sur-Marne, à environ 25 kilomètres de Paris. "Aujourd'hui, c'est un risque très, très faible", a estimé M. Estanguet.

"Les eaux un peu polluées, ça nous connaît parce qu'à peu près partout où on nage, on a ce problème-là", a commenté par visio-conférence Dorian Coninx, champion du monde 2023 de triathlon.

"A Rio, à Tokyo, c'était le même problème" et finalement "tout ira bien", a relativisé l'entraîneur Philippe Lucas, interrogé à Vichy pendant le stage de l'équipe de France de natation.

Ces deux dernières semaines, malgré un débit de la Seine toujours aussi élevé (autour de 400 m3/seconde mardi) - en défaveur de la qualité de l'eau -, les autorités ont annoncé des résultats bactériologiques globalement positifs.

Selon les deux derniers prélèvements réalisés le 26 juin et le 4 juillet par l'ONG Surf rider sur le parcours olympique, la teneur en E.Coli et en entérocoques, les deux bactéries fécales mesurées pour autoriser ou non la baignade, était conforme aux normes des fédérations internationales des sports concernés.

"Les eaux sont propres à la baignade à l'heure actuelle", a commenté pour l'AFP Marc Valmasson, coordinateur eau et santé chez Surf rider, en regrettant toutefois que la teneur en produits chimiques ne soit pas prise en compte par les autorités.

Les premiers athlètes sont arrivés au Village olympique

Les premières délégations sont arrivées jeudi matin au Village olympique qui a officiellement ouvert ses portes à huit jours du début des JO, top départ d'une vague d'arrivées culminant à plus de 14.000 personnes au plus fort des Jeux.

Parmi les premiers arrivants, les délégations de la Thaïlande, de l'Australie et de la Colombie, a constaté l'AFP.

"C'est un moment spécial, c'est là que le Village va vraiment prendre vie", avec l'arrivée des premiers athlètes, a confié à l'AFP le chef-adjoint de la délégation française, André-Pierre Goubert.

"On est super enthousiastes de voir à quoi cela ressemble. Ça a l'air super, nous avons hâte d'être à l'intérieur, et hâte que ça commence", a expliqué à l'AFP Stephanie Kershaw, joueuse de l'équipe australienne de hockey-sur-gazon, au moment de son arrivée.

Depuis une semaine, le Village olympique a été investi par une partie des chefs de délégations et de leur encadrement chargés de préparer l'accueil de leurs équipes respectives.

"Il y a un peu de monde depuis une semaine, oui, mais c'est effectivement à partir de jeudi que le village va réellement se remplir", assure André-Pierre Goubert.

Lors de la journée de jeudi, "plusieurs centaines de personnes, sans doute entre un et deux mille", athlètes et staff compris, devaient franchir les portes du village au nord de Paris, à cheval entre Saint-Denis, Saint-Ouen et l'île Saint-Denis, a indiqué à

l'AFP une source au sein du comité d'organisation.

"Les grosses nations vont arriver le premier jour de l'ouverture (...) l'Angleterre, les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande, le Brésil, la Suisse", a assuré André-Pierre Goubert.

"Nous sommes prêts", a assuré jeudi matin sur France Info le directeur adjoint du Village Augustin Tran Van Chau.

Au pic, le Village, qui s'étend sur 52 hectares, va accueillir près de 14.500 personnes, dont 9.000 athlètes.

"Cela devrait être une vraie fourmilière", anticipe un cadre du mouvement olympique français. Car la population ne sera pas composée que de sportifs ou de leur staff.

"Nous aurons 4.000 employés dans le village: ceux de Paris 2024, ceux des entreprises avec lesquelles nous avons des contrats - et il y en a beaucoup bien sûr pour faire fonctionner le Village, principalement pour le ménage et la restauration - et nous avons aussi 1.500 volontaires qui travailleront ici dans le village, principalement pour accompagner les délégations au quotidien", détaille Laurent Michaud, le directeur du Village.

Côté français, seule l'équipe de water-polo féminine devait ouvrir le bal jeudi, soit au total "une trentaine de personnes avec leur staff", les premiers à découvrir le bâtiment réservé aux Bleus, assure André-Pierre Goubert.

Avantage du pays-hôte, la France a pu choisir son bâtiment, non loin du restaurant installé dans

la Cité du cinéma, et proche de la polyclinique du village. Et depuis le début du mois de juin, les équipes du Comité olympique français (CNOSF) s'affairent à équiper au mieux les lieux.

Les 573 athlètes de la délégation française et les 51 remplaçants (624 au total) ne logeront pas tous dans le nord de la capitale: 25% d'entre eux seront sur les sites décentralisés ou à l'INSEP.

Ceux qui seront au Village bénéficieront d'une salle de fitness privative de 170 m2 - le village en offre une collective - une salle de convivialité avec un écran TV de 5x3m, du snacking en plus du restaurant, de jeux de société et d'un baby-foot.

"Il y a aussi un roof-top... En termes d'aménagement, c'est le meilleur bâtiment France qu'on ait eu", assure André-Pierre Goubert. "On est à do-

micile, il n'y a pas de décalage horaire ni d'acclimatation nécessaire, donc les gens vont venir le plus près (possible) du jour de leur compétition", prévient-il.

"Franchement, j'ai vraiment hâte, a reconnu la judoka Amandine Buchard, je n'ai vu aucune photo, je ne sais même pas où le situer. Ça va être une vraie découverte."

L'équipe de France dispose de 485 lits et plus de 900 m2 d'espaces communs.

"On y dort très bien", assure André-Pierre Goubert. Et pour l'instant pas besoin de climatiseurs, "on a la géothermie inversée (garantisant 6 degrés de moins que l'extérieur, ndlr), et ça fonctionne très bien, j'ai même rajouté une couverture", assure-t-il.

Les athlètes marocains commencent à affluer vers Paris

Les athlètes marocains qui devront participer aux Jeux olympiques de Paris ont commencé à affluer, depuis jeudi, vers la capitale française, a appris la MAP auprès des organisateurs.

«Les athlètes marocains arrivent successivement par groupes à Paris pour prendre leurs quartiers au village olympique qui a ouvert ses portes aujourd'hui», a-t-on précisé de même source.

La délégation sportive marocaine aux JO de Paris comprend au total 60 athlètes dans 19 disciplines olympiques.

A 48 années lumière seulement, une possible planète océanique

Un astre dans le collimateur des astronomes depuis des années pourrait être la première planète océanique détectée en dehors du système solaire, grâce au télescope spatial James Webb, selon une étude parue dans *Astrophysical Journal Letters*.

LHS 1140b est scrutée sous toutes les coutures depuis sa découverte à 48 années lumière de la Terre, dans la constellation de la Baleine en 2017. Enrichissant le catalogue de quelques milliers d'exoplanètes, ces astres en orbite autour d'une autre étoile que notre Soleil.

Une poignée seulement est dite potentiellement "habitable", c'est-à-dire susceptible d'abriter une forme de vie sur une planète rocheuse située ni trop près ou trop loin de son étoile.

Avec des conditions de température et de pression à la surface qui permettraient à de l'eau d'être liquide et de le demeurer", explique à l'AFP le doctorant en astrophysique Charles Cadieux, de l'Institut canadien Trotter de recherche sur les exoplanètes.

Son étude, menée par une équipe de l'Université de Montréal, confirme d'abord que LHS 1140b est une super-Terre, avec une masse d'environ 5,6 fois

celle de notre planète bleue, et non une mini-Neptune.

De premières observations la plaçaient pile entre ces deux types d'exoplanètes. Avec une densité telle qu'il pouvait s'agir d'une mini-Neptune, une boule de roche avec une atmosphère très épaisse de gaz d'hydrogène et d'hélium. Ou bien d'une super Terre, voire "une planète océanique avec un cœur de roche un peu plus petit, mais compensé par une enveloppe d'eau", explique M. Cadieux.

Le télescope spatial James Webb a permis de trancher, en observant l'atmosphère de la planète à la faveur de son passage devant son étoile. Avec une "absence de signaux suggérant la présence d'hydrogène ou d'hélium", qui exclut le scénario d'une mini-Neptune.

La densité de LHS 1140b implique que "la planète ait en fait de grandes quantités d'eau", selon Martin Turbet, co-auteur de l'étude et chercheur CNRS au Laboratoire de météorologie dynamique.

Des quantités phénoménales même, puisque si l'eau des océans sur Terre représente seulement 0,02% de sa masse, elle représenterait 10% à 20% de celle de LHS 1140b. Reste à savoir sous quelle



forme.

Et c'est là que la question de l'atmosphère de la planète revient. "On n'a pas de démonstration directe qu'elle ait une atmosphère", prévient M. Turbet, "mais des éléments vont en ce sens".

Premier atout, LHS 1140b est chauffée doucement par les rayons de son étoile, une naine rouge, avec des "températures attendues à la surface qui doivent

être assez comparables aux températures qu'il y a sur Terre ou sur Mars", explique-t-il à l'AFP.

Selon que son éventuelle atmosphère contient peu ou beaucoup de gaz à effet de serre, comme du dioxyde de carbone, la surface d'eau y sera glacée ou pas. Elle pourrait même abriter un océan liquide sur une partie de la planète exposée aux rayons de son étoile.

A moins que cet océan soit tapi sous une couche de glace, un "petit peu comme pour les lunes glacées Ganimède, Encelade ou Europe, qui orbitent autour des planètes géantes du système solaire, Jupiter et Saturne", selon M. Turbet.

D'où l'importance d'observations supplémentaires. Pour confirmer par exemple les observations des spectromètres du James Webb indiquant "peut-être la présence d'azote", explique Charles Cadieux. Un gaz omniprésent, avec l'oxygène, dans l'air que les humains respirent sur Terre.

L'équipe de Montréal milite pour obtenir d'autres observations de LHS 1140b avec le James Webb, à raison de quelques heures par an.

"Nous avons besoin d'au moins un an pour confirmer que LHS 1140b a une atmosphère, et sans doute deux ou trois de plus pour détecter du dioxyde de carbone", estime l'astrophysicien René Doyon, co-auteur de l'étude cité dans un communiqué de son Université de Montréal.

Quant à aller s'abreuver à cette source, inutile d'en rêver. Elle se trouve à environ 450.000 milliards de kilomètres.

Recettes

Seffa facile



Ingrédients : (Pour 4 personnes)

500g de cheveux d'ange
2 cs d'huile de tournesol
1 cc de sel
100g de raisins secs
50g d'amandes émondées hachées
20g de beurre

Préparation :

D'abord je prends les cheveux d'ange, je verse par dessus un filet d'huile de tournesol.

J'ajoute ensuite un filet d'eau froide et je mélange.

Je les mets dans le haut de mon couscoussier et je les cuis à la vapeur pendant 20 minutes.

Une astuce, c'est de mettre un torchon sur le couvercle pour éviter que l'eau de la condensation retombe sur les cheveux d'anges.

Je les récupère et je verse à nouveau par dessus un filet d'eau et je les détache délicatement les un des autres.

Attention à vos doigts, c'est brûlant !

Vous devez obtenir un résultat comme celui-ci.

Je remets mes cheveux d'ange dans le haut de mon couscoussier et je les refais cuire 20 minutes.

A ce stade, les cheveux d'ange ont déjà cuit 2 fois 20 minutes.

J'y ajoute cette fois un filet d'eau salée et je mélange bien avant d'ajouter

les raisins secs.

Je les remets ensuite dans le haut de mon couscoussier.

Je les fais cuire pour la dernière fois 20 minutes.

Pour résumer, ils cuisent 3 fois 20 minutes.

J'y ajoute le beurre en morceaux et je peux passer au dressage.

Je décore avec du sucre glace, de la cannelle et des amandes émondées et torréfiées.

Cette Seffa facile est prête. Elle est servie avec du sucre glace et du lait.

Il n'y a plus qu'à la déguster. Bon appétit !

L'intelligence artificielle facilite l'écriture, mais les histoires se ressemblent

Les livres et les films du futur pourraient commencer à se ressembler si les auteurs adoptaient l'intelligence artificielle (IA) pour aider à écrire des histoires, avertit une étude publiée vendredi.

"Notre objectif était d'étudier dans quelle mesure l'IA générative peut aider les humains à faire preuve de créativité", a déclaré à l'AFP le co-auteur de l'étude Anil Doshi, de l'University College de Londres.

L'étude publiée dans *Science Advances* survient dans un contexte de craintes autour de l'impact des outils de l'IA, en plein essor et qui peuvent transformer de simples messages en musique ou en art.

Pour leur étude, M. Doshi et son co-auteur Oliver Hauser, de l'Université d'Exeter ont recruté environ 300 volontaires comme "auteurs".

Ces volontaires n'étaient pas des écrivains professionnels et leur créativité a été mesurée par un test psychologique leur demandant de donner dix mots complètement différents.

Les scientifiques les ont ensuite séparés en trois groupes au hasard pour écrire un récit de huit phrases sur l'un des trois sujets suivants: une aventure en haute mer, une aventure dans la jungle, ou une aventure sur une autre planète.

Ces participants ont été également placés de manière aléatoire en trois groupes qui ont bénéficié de différents niveaux d'aide de l'IA.

Le premier groupe n'a reçu aucune aide, le deuxième a reçu une idée d'his-

toire en trois phrases grâce à l'outil ChatGPT et le troisième a pu recevoir jusqu'à cinq idées d'histoire générées par l'IA.

Après avoir terminé leurs récits, les participants ont dû mesurer la créativité de leur propre travail, grâce à plusieurs critères comme son potentiel, ou le plaisir procuré en le lisant.

Un autre groupe de 600 personnes ont également jugé les histoires grâce aux mêmes critères.

Les auteurs ont constaté qu'en moyenne, l'IA a amélioré la créativité individuelle de l'auteur jusqu'à 10% et le plaisir procuré par le récit de 22%, surtout dans des éléments comme la structure du récit ou les rebondissements.

Ces effets ont été les plus significatifs pour ceux qui avaient été considérés comme les moins créatifs.

Mais au niveau collectif, les histoires écrites à l'aide de l'intelligence artificielle se ressemblent plus entre elles par rapport à celles écrites sans IA, car les auteurs se sont trop "ancrés" dans les idées suggérées.

Pour M. Doshi, l'étude a aussi montré qu'il y avait un risque que les personnes ne se fient trop aux outils de l'IA avant de développer leur propre talent pour l'écriture ou la musique.

Les gens doivent commencer à se demander "où dans mon travail puis-je insérer cet outil pour en tirer le meilleur parti, tout en conservant

